

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des États-Unis ou de qui que ce soit d'autre l'assiduité qu'il lui fait rendre au monde. Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

Lord Tweedsmuir

Directeur: Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, mercredi 6 février 1946

VOLUME XXXVII — No 30

REDACTION ET ADMINISTRATION

430 EST, NOTRE-DAME, MONTRÉAL

TELEPHONE: *BELAIR 336

SOIRS, DIMANCHES ET FÊTES

Administration: BELAIR 3361

Rédaction: BELAIR 2984

Gérant: BELAIR 2239

Projet de compromis soumis à MM. Attlee et Staline

Au moment où le tourisme va reprendre de l'essor

Ce que représentait cette industrie dans les années qui ont précédé la guerre — Le visage français de Montréal — L'Ecole de tourisme et les guides qu'elle forme

Si les grèves dans les industries de l'acier et de l'automobile peuvent prendre fin en terre d'Amérique, il faut s'attendre qu'une autre industrie, celle du tourisme, connaisse de nouveau une ère de grande prospérité. Il paraît en effet que fabricants et vendeurs d'automobiles ont en carnet des commandes qui s'accumulent depuis longtemps et dont l'ensemble représente maintenant une masse impressionnante: que le nombre ne se compte plus, aux États-Unis et au Canada, de ceux que la guerre a privés du moyen qui leur était devenu habituel de locomotion motorisée et qui voudraient y revenir au plus tôt, de ceux aussi qui aspirent après le jour où ils pourront enfin changer pour une nouvelle et une neuve, surtout neuve, la voiture brinqueballe qu'ils sont parvenus, tant bien que mal, à faire durer et à faire rouler, au-delà de toutes prévisions raisonnables de temps, en dépit de circonstances adverses, dont restrictions et rationnements n'ont pas été les moindres. Et chaque voiture neuve, issue de chez Frazier-Kayser, de chez Ford, des ateliers General Motors ou d'ailleurs représentant du tourisme en puissance et en puissance immédiate.

Ce dont le Canada aura certes à se féliciter, car le tourisme, depuis que l'automobile en a fait une industrie de première grandeur, compte pour gros, en temps normal, dans son économie générale. Le flot des visiteurs que le tourisme nous amenait des États-Unis, dans les années d'avant la guerre, équivalait à un très fort chiffre de ce que les économistes appellent l'exportation invisible. Au vrai, en fait d'exportation invisible — invisible, quoique son effet soit très sensible dans l'établissement de la balance du commerce — le Canada n'en a jamais connu pour la peine autrement que sous la forme touristique. Ce que l'étranger nous peut en effet payer pour le transport maritime et pour de l'assurance, qui sont les autres formes les plus usuelles du commerce dit invisible, ne compte pas pour grand-chose. Cales et assurances sont des spécialités dont la Grande-Bretagne a toujours su se réserver le monopole.

Mais pour le tourisme, c'est une autre affaire et le Canada, avantagé par le voisinage des États-Unis, dont les habitants sont de grands voyageurs en même temps que des adeptes presque fanatiques du volant, a pu en prendre sa très large part. En 1929, record qui n'a pas été dépassé, le tourisme, en provenance surtout des États-Unis, nous représentait un revenu de plus de trois cents millions de dollars. Même en temps de crise, par exemple, en 1933 et 1934, alors que le chômage battait son plein autant chez nos voisins que chez nous, notre revenu de même source dépassait les cent millions de dollars. A tel point que, mis en regard du revenu de nos principales exportations visibles, celui du tourisme l'emportait et de beaucoup. Ainsi, en 1934, pour prendre une année moins qu'ordinaire, le tourisme nous rapportait le joli denier de \$129,000,000, c'est-à-dire presque autant que le blé, dont l'exportation, pour l'exercice 1933-34, était de \$131,000,000, et presque autant aussi que l'ensemble de tous nos produits forestiers: papier-journal, pâtes de bois, bois de pâtes et bois de construction. Il va sans dire que le tourisme canadien a toujours été loin de porter aux États-Unis l'équivalent de ce que le tourisme des États-Unis apportait chez nous. Le

tourisme pesait dans le plateau favorable de notre balance commerciale.

C'est ainsi qu'il devrait encore en être à l'avenir. Le tourisme est donc une industrie éminemment rémunératrice et qui vaut qu'on s'en occupe.

Une initiative en ce sens et particulièrement heureuse est celle de l'Ecole du tourisme, fondée depuis plus de vingt ans sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste et qui maintient affiliée à l'Université de Montréal. La guerre l'avait obligée de suspendre ses activités. Voici qu'elle les reprend au moment propice. Le but de cette école, par les cours qu'elle offre aux élèves qu'elle recrute dans le grand public mais surtout parmi les élèves des diverses facultés universitaires et parmi les professeurs de l'enseignement primaire, est de former des guides compétents pour diriger les étrangers qui nous visitent, pour les renseigner convenablement sur notre ville et sur notre province.

C'est une excellente chose que le touriste passe chez nous en nous laissant beaucoup d'argent. Mais rentré chez lui, ce même touriste ne doit pas être, dans la mesure où nous pouvons parer à cet inconvénient grave, un agent de mauvaise information parce qu'il aura été lui-même, par notre faute et par notre négligence, mal renseigné sur nous au cours de son séjour ici. Le cas s'est malheureusement produit trop souvent dans le passé. Du point de vue national, la chose est déplorable.

Aux États-Unis et dans les autres provinces canadiennes, Montréal a la réputation, malgré son caractère cosmopolite, d'être une ville française. Ça n'est pas imité, puisque les trois quarts de sa population sont de race et de langue françaises. Pourtant l'étranger qui visite la ville, s'il circule dans le seul quartier des gens et des grands hôtels et s'il juge par l'apparence, peut avoir une tout autre impression. Dans cette région, l'aspect extérieur de Montréal, l'aspect commercial surtout, n'indique pas une ville française. Panneaux-réclames, affiches, enseignes lumineuses parlent anglais. Le touriste croit visiter une ville anglaise que Toronto ou Winnipeg. D'où la nécessité de faire voir le visage français de Montréal et pour cela de confier la tâche de guider les touristes à des gens qui le connaissent, qui soient capables de donner des informations exactes sur le Montréal d'aujourd'hui et sur le Montréal d'autrefois, qui puissent exposer les grandes lignes de son histoire.

Ces guides compétents, l'Ecole de tourisme se charge de les former et ce qu'elle a accompli déjà, au cours des quinze ou vingt années qui ont précédé la récente grande guerre, devrait être une suffisante garantie pour lui valoir, pour elle-même et pour ses diplômés, l'aide et l'appui des autorités tant municipales que provinciales. A venir jusqu'à 1939 ou 1940, la ville n'accordait, par exemple, aux guides diplômés, pour y établir leurs quartiers, en bordure du square Dominion, qu'un misérable kiosque, qui avait antérieurement servi de remise pour les outils des ouvriers de la voirie. Il semble que, sans s'obérer outre mesure, la ville pourrait faire un peu mieux dorénavant et accorder un meilleur traitement à ceux qui se chargent de la faire connaître et bien connaître au touriste.

Emile BENOIST

L'actualité

Quand la Confédération

reçoit

Il n'arrive pas souvent de s'abreuver largement et généreusement d'un trait collectif des neuf provinces canadiennes. Il n'arrive pas souvent non plus de voir la Confédération vivante et présente sous les traits de ses gouvernements et de converser familièrement avec elle et avec chacun d'eux.

L'agréable aventure nous est advenue la semaine dernière. Les provinces réunies à la conférence intergouvernementale avaient eu l'idée d'offrir un vin — ou plutôt un whisky — d'honneur au Dominion, incarné en la personne des ministres fédéraux.

Comment s'est-on arrangé pour payer la note du Château Laurier? Autre secret que nous n'avons pas voulu pénétrer. On peut bien le supposer, on a divisé la facture en neuf parts égales, sans égard pour les provinces pauvres et pour les provinces riches. Et puis, pourquoi ne pas en profiter, avant que M. Tisley rafle tous les fonds?

La réunion en valait la peine et la dépense. On voyait à toutes les "parties contractantes" du pacte confédéral causer fraternellement, selon l'esprit de 1867, Québécois et Ontariens, Néo-Écossais et Colombiens s'entretenant aimablement autour du buffet. Les frontières disparaissent pour un moment. Les distances milliaires se sont évanouies.

Les préoccupations de la Conférence ne sont peut-être pas absentes des rencontres entre les personnalités officielles, mais elles ne parviennent pas à transpirer dans leurs conversations avec les journalistes, ou si peu.

On peut croire que la présence de M. Duplessis ne passe pas inaperçue. Le rôle qu'il tient à la Conférence, sa tenue vestimentaire impeccable et son air de jeunesse — il semble rejoint — le désignent à tous les regards.

On ne saurait manquer non plus de reconnaître M. Hurl, le Premier de la Colombie. Grand et mince, abondante chevelure blanche; altu-

re de grand-père bienveillant et alerte.

On observe aussi la haute stature de M. Drew, parfait lieutenant-colonel. Son teint basané porte le témoignage irrécusable d'un tout récent séjour sous le chaud soleil de Miami. Il se souvient de nous avoir rencontré naguère et vient tout droit nous serrer la main et converser... de toute autre chose que de la Confédération.

M. St-Laurent, M. Howe, M. Bertrand, M. Jean, ministres de M. King, reçoivent l'hospitalité des "petites" provinces que l'on pourtrait gruger comme des huttes, fustolamment parlant. Nous avons tout à l'heure M. Duplessis s'entretenant gravement avec MM. Bertrand et Jean.

M. Drew se constitue le symposium de la réception. Au nom des Neuf, il se plaît à noter le caractère inusité et bienfaisant de ces rencontres devenues périodiques entre les grands sociétaires de la Confédération. Le fait est nouveau depuis 1867 et ne saurait que produire un résultat heureux.

Il parle sur le ton de la confidence et sous le sceau du huis clos, mais il nous est bien permis de révéler l'atmosphère charmante de cette réunion intime; tant d'autres, au cours de la semaine, nous étaient impénétrables.

L. R.

6-11-46

Bloc-notes

Anciens combattants, fonctionnaires et chômeurs

Après la guerre de 1939-45 comme après celle de 1914-18, il faut procéder à une réorganisation du fonctionnarisme fédéral. Une dépêche d'Ottawa nous apporte à ce sujet des chiffres et des indications intéressantes. Au début de la guerre, le gouvernement fédéral employait quelque 67,000 fonctionnaires; ce nombre s'est élevé du fait des hostilités à 150,000. Il ne s'agit pas de ramener le nombre des fonctionnaires à 67,000, puis-

que l'on a créé nombre de ministères et d'organismes nouveaux au cours des dernières années, mais de le stabiliser à 100,000 environ. Il faudra donc mettre à pied quelque 50,000 employés de l'Etat fédéral à un moment où le chômage est à la hausse.

Ces renvois ne se limiteront d'ailleurs pas à 50,000, car il faut faire place aux anciens combattants, auxquels le parlement a décidé d'assurer une préférence dans les services de l'Etat. Le personnel administratif fédéral se compose actuellement de quelque 40,000 employés "permanents" et de 110,000 employés "temporaires". Les premiers sont des fonctionnaires de carrière qui sont censés avoir fait leurs preuves et qui bénéficient de toutes sortes de privilèges, notamment d'une quasi-immobilité; les derniers n'ont aucun droit et devront soutenir la concurrence des anciens combattants qui veulent entrer dans le fonctionnarisme. Cette concurrence sera très rude en raison de la préférence assurée à ceux qui ont servi dans les forces militaires et, seuls, les "temporaires" — particulièrement compléments ou entrepreneurs ont chance de se maintenir en selle. Pour donner de l'emploi aux démobilisés, il faudra créer de nouveaux chômeurs. C'est que de 70,000 à 90,000 des 110,000 employés temporaires du gouvernement fédéral seront graduellement congédiés. Ce serait une véritable perturbation dans le monde du travail s'il ne s'agissait pas de filles dont plusieurs ne se trouvaient pas dans la nécessité de travailler et dont beaucoup d'autres se marieront incessamment. Il n'en reste pas moins que cette réorganisation du fonctionnarisme fédéral compte parmi les nombreux problèmes de l'après-guerre.

La commission du fonctionnarisme ou du "service civil" fut créée au lendemain de la première grande guerre pour débarrasser le gouvernement d'un problème épineux. Après avoir vu son autorité fort diminuée pendant la guerre quand la demande dépassait l'offre sur le marché du travail et que les "dollar a year men" tenaient à recruter eux-mêmes leur personnel, elle reprend l'exercice de ses fonctions semi-judiciaires et elle aura à décider entre les fonctionnaires tempo-

raires qui veulent obtenir leur "permanence", et les anciens combattants qui veulent les supplanter. Il est à espérer que la préférence aux anciens combattants ne sera pas poussée jusqu'au mépris de la compétence et que l'élément de langue française obtiendra sa juste part des nouvelles nominations.

Les savants et l'armée

Le ministre de la Défense nationale, M. Douglas Abbott, a annoncé lundi, dans une conférence qu'il donnait à l'Université McGill, la création d'une section des recherches au ministère de la Défense nationale. La guerre a pris un caractère de plus en plus scientifique par suite de l'invention d'armes de plus en plus perfectionnées et de la découverte de techniques de plus en plus compliquées. Les savants entrent de plus en plus nombreux dans les états-major. Archimède est en train de devenir l'égal de César.

Le Canada suit le mouvement qui se manifeste dans toutes les armées du monde. M. Abbott a précisé en effet, que le directeur de ce service de recherches aura le même rang que les trois chefs d'états-major, de l'armée, de la marine et de l'aviation. Incidemment, le premier commandant des savants militaires sera le Dr D. Y. Solandt, de l'Université de Toronto. On ne connaît pas encore les noms des principaux collaborateurs qui seront appelés à travailler sous sa direction.

Terre-Neuve et le Labrador

Le Grincheux a souvent signalé à nos lecteurs les travaux du *Canadian Liberal*, l'organe du parti libéral provincial. Pour une fois, il nous des plus pittoresques collaborateurs de cet hebdomadaire — nous apporte dans la livraison du 1er février des considérations dont l'intérêt n'est pas simplement humoristique.

Dans un article sur l'annexion de Terre-Neuve, il cite les impressions de voyage du sénateur A. N. McLean, qui a récemment visité l'île et qui prévoit que la convention nationale qui doit se tenir au printemps se prononcera en faveur

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

Le transport des skieurs et des skieuses présente un grave problème pour la *Compagnie du Transvaire*. Pourquoi pas les remorquer, tous et toutes, au lieu de les transporter? Le skitow dans les rues et les avenues qui conduisent au Mont-Royal serait presque aussi utile, en hiver, qu'un tramway souterrain.

L'Ag Khan, chef spirituel de quelques millions de musulmans, quelque part aux Indes, touchera, à l'occasion de son jubilé prochain, un tribut qui équivaudra à son poids en diamants, 224 livres de ces pierres, d'une valeur de \$1,000,000. Au temps des Mille et une nuits et d'Ali-Baba, le fait est paru miraculeux, pas au temps d'aujourd'hui, alors que ne comptent plus que les milliards.

Dans l'espoir de régénérer des puits de pétrole dans la province d'Alberta, on y a fait exploser 5200 pintes de nitro-glycérine. L'effet a été à peu près imperceptible eu surface et rien n'est sorti des profondeurs du sous-sol. Ce n'a-t-on eu recours à la bombe atomique, si ce qu'on appelle la fission de l'uranium n'est pas simple fiction?

La radio de Paris a causé un mouvement de panique parmi ses auditeurs avec une histoire imaginaire de bombardement atomique. Ce tendrait à démontrer que la fiction participe à la puissance de la fission.

Les Parisiens se seront sans doute dit les uns aux autres: Que voulez-vous que nous fissions?

Le Grincheux

6-11-46

Choses d'hier et d'aujourd'hui

La dignité d'un citoyen, dans un Etat bien conditionné, doit être estimée non d'après sa richesse, non d'après certaines conventions sociales, non pas même d'après certains signes extérieurs: costumes, décorations, inscriptions à tel ou tel décret. Chacun sait en effet que la richesse n'appartient pas toujours au plus digne; que les conventions sociales sont parfois bien peu sages; et que les rubans, le galon, les cordons, les panaches chamarrés et coiffent assez souvent des propos à rien.

Mgr TOUCHET

DEMAIN:

Le premier article de M. l'abbé Vachet, spécialiste français sur la question du cinéma.

Le Conseil de sécurité ne veut pas trancher le problème du vote

Un précédent dangereux — Canadien élu à la Cour internationale de justice — Ambitions soviétiques en Mandchourie

Le débat sur la plainte soviétique contre l'Angleterre au sujet de la Grèce a pris une nouvelle tournure hier soir; M. Makin a proposé aux Cinq un projet de compromis qui a été référé à MM. Attlee et Staline; l'on s'attend à une réponse des deux chefs d'Etat avant la prochaine réunion du Conseil de Sécurité ce soir. Le cabinet britannique a été convoqué pour étudier cette solution et M. Vichinsky a demandé des directives à Moscou.

Lorsque le Conseil de Sécurité a continué hier soir l'étude de la plainte soviétique, le président, M. Makin, a déclaré que la décision influerait sur les relations futures des puissances, et a proposé que le sujet soit clos par une déclaration qu'il ferait lui-même au nom du Conseil, disant qu'il n'existe pour le présent dans cette question rien qui soit considéré comme une menace à la paix internationale.

Le délégué polonais a alors demandé un ajournement parce qu'il voulait rédiger une proposition. M. Makin a ajourné la séance pour cinq minutes. Peu après, MM. Bevin, Stettinius et Makin se sont rendus dans une pièce voisine et quelques minutes plus tard, M. Makin est sorti et est retourné tout de suite retrouver les délégués anglais et étatsuniens en ramenant avec lui MM. Vichinsky, Koo et Bidault, délégués des trois autres grandes puissances, et le délégué polonais, M. Modzelewski. Le secrétaire général, M. Lie, et le secrétaire exécutif, M. Jeeb, se sont joints plus tard à ce groupe.

Il y a eu là une nouvelle réunion, de sorte que l'ajournement de cinq minutes a duré plus de deux heures. Le débat à huis clos semble avoir été fort animé entre MM. Bevin et Vichinsky; comme cette nouvelle discussion s'est terminée sans entente, on a décidé de soumettre le problème aux gouvernements des deux pays. Le compromis proposé par M. Makin à défaut d'autre accord, est une formule vague qui ne dit rien de la présence des troupes anglaises en Grèce. Un correspondant pense que devant le cabinet anglais aujourd'hui, M. Bevin va combattre cette solution. Après cette séance secrète, le groupe est revenu à la salle du Conseil, M. Makin a proposé l'ajournement, ce qui a été accepté sans opposition. Voici, selon des sources autorisées, la formule proposée par M. Makin: 1o, le Conseil n'adopterait pas de résolution formelle; 2o, le président du Conseil ferait une déclaration résumant les arguments soumis par les membres du Conseil, et concluant que la question a été retirée de l'agenda.

LA SIGNIFICATION DU COMPROMIS

Cette solution est loin d'être heureuse. M. Bevin a insisté pour obtenir une déclaration que la présence des troupes britanniques en Grèce ne constitue pas une menace à la paix ni à la sécurité. La formule soumise aux deux gouvernements a subi plusieurs modifications au cours du débat d'hier soir. M. Stettinius voulait à un moment donné que la déclaration suggérée note: que les Anglais ont consenti à retirer leurs troupes et que ces troupes ne constituent pas une menace à la paix. M. Bevin acceptait cela, mais M. Vichinsky s'opposait.

Le délégué polonais a suggéré une déclaration de M. Makin disant que le Conseil a entendu les remarques des pays intéressés et des membres du Conseil, puis est passé à l'article suivant de l'agenda. MM. Bevin et Stettinius ont rejeté cette formule, et cela s'explique car elle a l'inconvénient de laisser la plainte à l'agenda, alors qu'on en a biffé celle de l'Iran.

Le groupe s'est entendu sur un point: que le Conseil ne tentera pas de résoudre le dilemme de procédure qui se pose au sujet du vote, mais qu'on éludera la difficulté par le truc d'une déclaration du président. Ainsi il n'y aura pas de vote, et la Russie n'aura pas l'occasion de mettre son veto; le Conseil ne sera pas obligé de décider, formellement ou tacitement, si une puissance privée de son vote peut imposer son veto, ni même si le fait de priver un membre permanent de son vote implique automatiquement le veto.

Le grave inconvénient c'est que cette méthode équivaudrait à une décision, qu'on poserait un précédent dont il serait difficile ensuite de s'écarter. La théorie serait tout de suite établie que dans le cas où une grande puissance est exposée à perdre son droit de vote, le Conseil ne doit pas voter; la difficulté de procédure est contournée, mais par la suppression d'une des concessions des Cinq accordée à San-Francisco aux 45 autres Nations Unies qui ont participé à la création de l'O.N.U.

LES CINQ EMPIRES

La formule permet de ne pas rompre ouvertement l'union des Trois ou des Cinq, fondement nécessaire de la nouvelle société internationale; mais elle place officiellement les grandes puissances à l'abri de toute plainte; il devient acquis que le tout-puissant Conseil de Sécurité forme automatiquement les yeux des qu'il s'agit d'un membre permanent. C'est la conséquence de la cynique politique de force approuvée à Yalta. C'est la transposition dans le nouveau droit international du partage de la terre en zones d'influence où la souveraineté des cinq empires n'a d'autre frein que leurs rivalités et ambitions mutuelles.

Le fait que la première querelle entre grandes puissances survienne à propos de la Grèce illustre bien cette situation. En vertu d'un accord secret conclu au printemps de 1944, MM. Churchill et Staline ont décidé de façon fort peu démocratique que la Roumanie serait zone d'influence soviétique, et la Grèce, zone d'influence britannique. Par la suite, chaque fois que les Alliés de l'ouest ont protesté contre la dictature communiste imposée en Roumanie, les Russes ripostaient en parlant de la Grèce.

Il n'est pas impossible que M. Staline accepte aujourd'hui le compromis proposé pour disposer de la plainte soviétique, car hier l'Angleterre et les États-

Unis ont informé la Roumanie qu'ils sont disposés à reconnaître le gouvernement Groza dominé par une minorité communiste, et avec lequel les deux puissances avaient refusé de négocier depuis onze mois. Le seul changement effectué dans le cabinet de Bucarest après un mois de négociations, c'est l'entrée de deux ministres sans portefeuille pour représenter les deux principaux partis d'opposition: le parti national paysan de M. Maniu et le parti libéral de M. Bratianu. Les concessions et les apaisements continuent. Les Alliés d'Occident ne comptent plus leurs "Munich" envers la dictature soviétique.

L'INDONESIE

Si le problème de Grèce est provisoirement résolu par le compromis proposé, le Conseil se trouvera ensuite devant un différend encore plus difficile. Dans le cas de la Grèce, le gouvernement d'Athènes a lui-même pris partie pour l'Angleterre, ce qui aurait dû faciliter le règlement. Tandis qu'à Java, si les Hollandais et les Indonésiens s'entendent pour approuver la présence des troupes anglaises tant que les Japonais n'auront pas été désarmés et évacués, l'accord finit là. La "république" indonésienne a fait appel aux grandes puissances et réclame l'arbitrage de l'O.N.U. dans sa révolte contre l'impérialisme hollandais.

Cette fois, ce n'est pas l'U.R.S.S. mais l'Ukraine qui a porté plainte; cela veut dire que le droit de vote de la Russie ne sera pas mis en doute; c'est l'Angleterre qui sera placée sur la défensive, c'est à son sujet que reviendra le problème du droit de veto d'un membre permanent privé de son vote. Le délégué russe ne manquera pas d'exploiter cet avantage de position.

Si le Conseil aborde à ce sujet le fond du débat — et les Indonésiens pourraient bien essayer de le faire — ce sera plus ou moins le procès de toutes les puissances impériales d'Asie; l'Angleterre et la France ne seront guère moins intéressées que la Hollande. Le gouvernement hollandais vient d'annoncer sa position dans le conflit; il refuse d'offrir l'indépendance à l'Indonésie, mais lui offre l'autonomie dans l'empire néerlandais.

C'est exactement la position de l'Angleterre au sujet de l'Inde, et les deux enjeux sont fort importants pour les puissances intéressées, car sans l'Inde il n'y a plus d'empire britannique. Les arguments sont les mêmes dans les deux cas: protection et bien-être des populations elles-mêmes qui seraient trop divisées pour se servir convenablement de l'indépendance immédiate; protection des capitaux européens engagés.

Quand le Conseil aura disposé de cet épineux problème de l'Indonésie, ce sera le tour de la plainte déposée par la Syrie et le Liban contre la présence chez eux des troupes françaises et anglaises. Ainsi le problème du veto atteindra une troisième grande puissance, la France. Pour sa réunion initiale d'organisation l'O.N.U. est bien servie.

Le comité plénier d'organisation sera invité aujourd'hui à choisir officiellement son site permanent. Le comité intérimaire de 13 membres chargé de ce choix a hier approuvé la recommandation du sous-comité qui a visité quelques endroits suggérés dans l'est des États-Unis. Cette recommandation porte sur la région Stamford-Greenwich-Westchester, à la frontière des États de Connecticut et de New-York. Le délégué australien a annoncé qu'il demandera au comité plénier de choisir San-Francisco. L'Assemblée générale a élu par un vote de 27 voix M. John-E. Read, d'Ottawa, comme membre de la Cour internationale de justice.

LA MANDCHOURIE

La Russie continue sa politique agressive non seulement en Europe et dans le Proche-Orient, mais aussi en Extrême-Orient. L'occupation de la Mandchourie par l'armée rouge lors de la reddition du Japon avait suscité des inquiétudes qui s'avèrent maintenant fondées. Lors du pacte sino-soviétique du mois d'août 1945, les Russes obtenaient la propriété conjointe avec les Chinois, pour une période de trente ans, du chemin de fer chinois de l'est et du chemin de fer de la Mandchourie du sud; Port-Arthur devenait base navale conjointe pour les deux puissances, et Dairen devenait un port franc.

Depuis ce traité, il y a eu de nouvelles négociations lorsque les envoyés de Tchoungking sont arrivés à Tchongchou, et les Russes ont formulé les nouvelles exigences suivantes: 1o, contrôle conjoint de certaines industries lourdes développées en Mandchourie par les Japonais; 2o, des droits d'aviation commerciale et le privilège de construire des aéroports par toute la Mandchourie; 3o, la construction d'une ligne téléphonique de Dairen à Manchouli, terminus ouest du chemin de fer chinois de l'est.

Tchoungking annonce aujourd'hui que le gouvernement chinois consulte la Russie sur le retrait des troupes soviétiques qui sont en Mandchourie; que les Russes n'ont pas demandé d'extension du délai qui expirait le 1er février pour le départ complet de l'armée rouge, et que la Chine n'a pas non plus demandé aux Russes de prolonger leur occupation; ce délai avait été prolongé du 3 décembre 1945 au 3 janvier, puis au 1er février. Mais l'armée rouge est encore là. Les Russes disent que la neige gêne les communications.

Les prétentions russes ne cadrent guère avec les promesses alliées pour la restauration de la souveraineté chinoise sur la Mandchourie dont le Japon s'était emparé en 1931; mais le gouvernement de Moscou dispose d'une arme puissante pour forcer la main à Tchoungking: il peut décider d'appuyer le régime communiste de Yen-an. Les difficultés sont loin d'être aplanies en Chine. Le président Tchiang Kai-chek a dit hier aux journalistes qu'il considère que son rôle sera terminé dès que le gouvernement sera restauré entre les mains du peuple; cela ne veut pas dire qu'il pourra quitter son poste bientôt. — Paul SAURIOL

6-11-46

3 SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE \$6.00
(Sous Montréal et la banlieue)
Eclair-Union et Empire britannique 6.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
Eclair-Union et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

MERCREDI, 6 FEVRIER 1946
Demain: Vents froids et neige.
MAXIMUM et MINIMUM:
Aujourd'hui maximum, 32.
Minimum, 18.
Même date l'an dernier, 30.
Minimum, 18.
Même date l'an dernier, 18.
BAROMETRE: 10 h. a.m., 29.90; 11 h. a.m., 29.75; midi, 29.70.

L'Allemagne sera privée de son industrie lourde

Transformation de l'économie européenne — Graves problèmes d'emploi

Berlin, 6 février (A.P.) — Afin de détruire pour toujours le potentiel de guerre de l'Allemagne, le conseil de contrôle a interdit aujourd'hui tout développement de nouvelles industries allemandes. La production de la gazoline synthétique, de l'ammoniaque, de l'aluminium, du caoutchouc artificiel, de certains produits chimiques et même la fabrication de puissants tracteurs de ferme et de machinerie lourde ont été interdites.

Déjà les accords de Potsdam interdisaient l'opération des usines qui pouvaient produire munitions et matériel de guerre, aéroplanes et navires océaniques. Toutefois, dans son décret d'aujourd'hui, le conseil admet la possibilité de reviser ces limitations au cas où une certaine exportation serait nécessaire pour couvrir les frais des importations. Le général William Draper, chef de la division économique américaine, déclara que de notables progrès avaient été accomplis en vue de faire de l'Allemagne un pays agricole et qui ne posséderait qu'une industrie légère. "Les puissances occupantes sont parfaitement d'accord à ce sujet", déclara-t-il. Il ajouta que le conseil n'est pas encore prêt à procéder avec le plan des réparations qui devait être présenté aujourd'hui. Les plans pour l'avenir industriel de l'Allemagne font état d'une population de 66,500,000 âmes. Même si la production agricole était poussée au maximum, la nation devra importer une forte quantité de vivres et de matières premières.

Draper déclara que Anglais, Russes, Français et Américains conviennent que la nourriture constituera une très forte partie des importations. Les limitations imposées à la production industrielle allemande nécessiteront également l'importation de gazoline et de caoutchouc.

Aut sujet des exportations, l'union s'est faite entre les Alliés, elles comprendront le charbon, le coke, les articles électriques, les produits de cuir, la bière, les vins et spiritueux, les jouets, les instruments de musique, les textiles et les vêtements. Ces articles prendront la place des produits de l'industrie lourde qui constituaient la plus forte part des exportations allemandes. La production de la machinerie sera limitée aux besoins particuliers de l'Allemagne et ne s'appliquera qu'à la fabrication des automobiles, des camions, d'articles lourds électriques et métallurgiques et de la machinerie nécessaire à l'industrie de la construction.

Depuis six mois le conseil de contrôle a étudié le plan relatif à l'avenir économique de l'Allemagne et ses décisions transformeront la carte économique de toute l'Europe. La capacité de production de l'industrie lourde allemande sera réduite d'au moins 50 pour cent et les industries essentielles ont déjà été complètement supprimées; d'autres exploitations subiront également des restrictions, qui, dans le domaine de l'outillage industriel, réduiront de 90 pour cent la production d'avant-guerre.

La moitié du commerce extérieur

La prochaine session s'ouvrira le 14 mars

Il est possible qu'elle ait lieu partie au printemps et partie à l'automne — M. King annonçait préalablement des changements ministériels

Ottawa, 6 (C.P.). — Le premier ministre Mackenzie King a annoncé hier soir, à la suite d'une séance du cabinet, que la prochaine session du Parlement canadien s'ouvrira le jeudi 14 mars. On se souvient qu'après l'ajournement de la dernière session, le 18 décembre, on avait arrêté, *pro forma*, au 7 mars la date de la convocation des Chambres.

Parmi les projets de loi qui seront mis à l'étude au cours de cette session, les plus importants sont sans doute ceux qui portent sur l'adoption d'un drapeau bien canadien et sur la définition de la citoyenneté canadienne.

On croit aussi que quelques changements ministériels pourront être annoncés par le premier ministre avant l'inauguration de la session. On considère toujours comme possible le fait que M. D. C. Abbott, ministre de la Défense nationale pour l'armée et la marine, prendrait aussi bien le portefeuille de l'Air. On a déjà suggéré que l'actuel ministre de l'Air, M. Colin Gibson, devienne lieutenant-gouverneur de la province de l'Ontario.

Combien de temps dureront les travaux sessionnels? Si la session n'a pas pris fin vers la mi-juin, l'interrompt-on pour permettre à certains ministres de quitter le pays? Car l'on n'ignore pas que plusieurs ministres du gouvernement canadien, et peut-être aussi les chefs des partis de l'opposition, devront faire partie de la délégation qui ira présenter à Paris, à la fin du printemps ou au début de l'été, le Canada à la Conférence de paix.

Les gens croient que dans ce cas, au lieu d'une session unique, on aura de cinq ou six mois, ou pour le moins, une session d'environ trois mois, l'une au printemps et l'autre à l'automne. Ce ne serait pas la première fois du reste que le fait se produirait depuis le début de la guerre, et c'est ce qui est arrivé l'an dernier.

Ottawa, 6 (C.P.). — Le sort de 20,000 hommes de l'armée d'occupation canadienne en Hollande et la politique qu'adopterait le Canada au sujet de son rôle dans le maintien de la sécurité mondiale, telle est la question sur laquelle portera surtout l'attention du cabinet canadien ces jours-ci.

Session en Ontario

Toronto, 6 (C.P.). — M. George Drew, premier ministre d'Ontario, a annoncé aujourd'hui que la deuxième session de la 22e législature provinciale de cette province s'ouvrira le 4 mars prochain.

Tous les naufragés du "Yukon" rescapés

Ketchikan, Alaska, 6 (A.P.). — L'édition de ce matin, du *Ketchikan Chronicle*, rapportait que tous les naufragés du Yukon étaient rentrés à bon port. Environ 100 personnes ont atteint le rivage à l'aide des ceintures de sauvetage et les autres seraient parvenues à Seward à bord de plusieurs navires qui ont opéré le sauvetage.

Les autorités navales à Washington confirment la nouvelle du *Chronicle*, en déclarant qu'elles ont reçu ce matin, un message du *Cedar*, navire côtier, qui a dirigé les opérations de sauvetage, disant que les 496 voyageurs du Yukon étaient maintenant en sécurité.

Le message se lisait comme suit: "Paris pour Seward avec 116 survivants. Les autres transportés du Yukon à la grève. Retournerons demain pour aider au transport. Estimons pouvoir arriver à Seward à 6 h. a. m., 6 février. Tout le personnel maintenant retiré du Yukon et environ 100 personnes ont atteint la grève".

M. J.-E. Read à la Cour internationale

Elu au premier tour de scrutin La politique militaire de l'Irlande

LONDRES, 6 (C.P.). — M. John-E. Read, conseiller juridique au ministère canadien des Affaires extérieures, a été élu aujourd'hui comme l'un des juges à la nouvelle Cour de justice internationale. Il a été élu simultanément au premier tour de scrutin par l'Assemblée des Nations Unies et le Conseil de Sécurité. Il a obtenu 32 votes à l'Assemblée qui compte 51 membres et 6 votes au Conseil qui en compte 11. Soixante-seize candidats se disputaient les 13 postes de juges. C'est la première fois qu'un Canadien est appelé à faire partie d'un tribunal international. La Cour de justice internationale siégera à La Haye, en Hollande.

M. Read, qui est âgé de 57 ans, est originaire de Halifax, en Nouvelle-Ecosse. Il a fait ses études à l'Université Dalhousie, à l'Université Columbia et à l'Université d'Oxford comme boursier Rhodes. Il a fait la première grande guerre et il avait enseigné le droit à l'Université de Dalhousie avant d'entrer au département des Affaires extérieures à Ottawa en 1929. Il a participé à la rédaction du Statut de Westminster.

Treize des quinze juges du tribunal international ont été élus au premier tour de scrutin: ce sont des représentants du Canada, des Etats-Unis, de la Chine, de l'U.R.S.S., de l'Egypte, de la France, de la Grande-Bretagne, du Brésil, de la Belgique, du Mexique, de la Yougoslavie, du Chili, du Salvador. Il faudra un second tour de scrutin pour élire les deux autres juges.

La politique militaire de l'Irlande

DUBLIN, 6 (Reuters). — Le gouvernement de l'Irlande est bien résolu à ne pas se trouver sans défense au cas d'une nouvelle guerre comme il l'était en 1929 et il est en train de voir à la réorganisation de son armée et à l'amélioration de ses moyens de défense. Il se propose de créer d'ici le milieu de 1947 une armée permanente de 12,500 hommes, complètement mécanisée et apte à servir de noyau à une armée beaucoup plus nombreuse. Ces effectifs seront deux fois et demi plus considérables que ceux dont il disposait avant la guerre. Il se propose également de moderniser les sept vieux forts qu'il s'est fait céder par la Grande-Bretagne en 1938 et d'en ériger plusieurs autres en des points stratégiques de la côte.

Contre le prêt américain

Londres, 6 (C.P.). — L'Association industrielle impériale (Empire Industries Association), association qui préconise l'expansion du commerce entre les pays de l'Empire, a commencé une campagne contre le prêt de \$3,750,000,000 consenti à la Grande-Bretagne par les Etats-Unis. L'association dit que ce prêt menace la politique de préférence de l'Empire.

Quelque 300 personnes ont assisté à la première d'une série d'assemblées publiques, ici, et ont entendu les orateurs attaquer le projet d'emprunt. Dans une résolution, l'assemblée a exprimé son regret de voir le gouvernement britannique se plier à certaines propositions de l'accord monétaire.

(Selon les termes du prêt la Grande-Bretagne a consenti à discuter avec les Etats-Unis, au cours d'une conférence internationale, de la réduction des tarifs et de l'abolition des tarifs préférentiels).

Le "Queen-Elizabeth" quitte New-York

New-York, 6 (A.P.). — Le paquebot géant *Queen Elizabeth* est parti aujourd'hui en direction de Southampton. Il y a 1,108 passagers à bord. Parmi eux il y a son Eminence le cardinal Rodrigue Villeneuve, archevêque de Québec, qui s'en va à Rome assister au consistoire du 18 février.

D'habitude l'immense paquebot sortait du port avec l'aide de nombreux remorqueurs, mais aujourd'hui ceux-ci sont immobilisés par suite d'une grève et le navire a dû quitter le port par ses propres moyens.

Grève de 24 heures à Londres

Londres, 6 (C.P.). — Environ 2,300 manoeuvres des quais de Londres ont quitté leur travail aujourd'hui dans une grève de 24 heures en protestation contre le retard apporté dans le paiement des arriérés de salaire.

Dans les Galles du sud, plus de 4,000 conducteurs d'autobus font eux aussi la grève pour une journée afin de protester contre l'incapacité du gouvernement à tracer une politique nationale des salaires.

Sentences

Six mois de prison pour vol à l'étranger — Sentences le 12 février

Le juge Maurice Tétreau, a cité ce matin, à l'enquête préliminaire fixée au 14 février, Laurent Leduc, 25 ans, marin démobilisé, accusé de tentative de meurtre sur la personne de son père hier matin.

Léon Lapierre, 54 ans, sans adresse connue, a été cité six mois de prison devant le même juge pour vol à l'étranger.

Des sentences seront prononcées par le juge Tétreau, le 12 février prochain, dans le cas de Marcel Chapeau, 27 ans, 2229, rue Marie-Anne, et André Brouillette, 21 ans, 5502, rue Cartier, trouvés coupables de cambriolages dans une boutique de cordonnier et dans un garage.

Le soldat Alfred Jobin, 31 ans, 1630, rue Beaudry, recevra sa sentence à la date précitée pour vol par effraction à 1720, rue Dorchester ouest, apt. 21.

Wilfrid Ouellet, 45 ans, 3415, rue Sainte-Catherine, coupable d'un vol de marchandises évaluées à \$212, commis à la Canadian Marconi Co., alors qu'il était à l'emploi de ladite compagnie comme gardien de nuit, recevra lui aussi sa sentence à la même date.

Décès de Mme J.-Baptiste Barbeau

Mme veuve Jean-Baptiste Barbeau, née Desparois (Nathalie), veuve de M. Barbeau, ancien échoué de Montréal, est décédée mardi matin, après une longue maladie.

Elle laisse une fille, Mme Rodolphe Dagenais, née Marie-Antoinette, son gendre, M. Rodolphe Dagenais, secrétaire de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, sa belle-fille, Mme Antonio Barbeau, et deux petits-enfants, André et Michelle Barbeau, le Dr Antonio Barbeau, professeur à l'Université et chef du service des maladies nerveuses à l'Hôtel-Dieu.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 h., à l'église de Ville-Emard. La dépouille mortelle est exposée au salon Bourgeois, boulevard Monk, à Ville-Emard.

Le *Devoir* offre au Dr Antonio Barbeau et à la famille en deuil ses respectueuses condoléances.

Manifestation au Parlement

Québec, 6 (D.N.C.). — Les ouvriers et ouvrières des 19 manufactures de chaussures de la ville de Québec ont quitté le travail, hier après-midi, pour monter en délégation au Parlement, où ils ont demandé l'augmentation des salaires de 10 à 15 pour cent.

Les manifestants étaient au nombre d'environ 1500. Voyant arriver pareille foule, la Sûreté provinciale ferma les portes du Parlement, en attendant d'autres développements. Après des pourparlers, le conseil régional, présidé par M. O'Connell Mahon, n'eut aucune objection à recevoir autant de délégués que pouvait en contenir la salle des délibérations, soit une cinquantaine. Le reste de la foule se dispersa sans incident. La manifestation fut d'ailleurs très paisible.

Réunion du syndicat

Le conseil général des Syndicats catholiques a tenu hier soir sa première séance régulière de février sous la présidence de M. Lauréat Morency.

Un délégué fit une mise au point au sujet de la présence de 1500 ouvriers aux portes du Parlement, hier après-midi. Certains ont voulu y voir un indice de grève dans l'industrie de la chaussure, ce qui n'est pas exact. Il s'agissait d'un simple acte de présence d'ouvriers mis au courant d'une lettre envoyée à leur syndicat par les avocats des 19 patrons québécois de cette industrie, et qui les invitait à se rendre, en nombre indéterminé, auprès du conseil régional du travail, afin d'y soutenir les représentations de leurs syndicats en présence de leurs patrons et des procureurs légaux de ces derniers.

Les patrons ne s'attendaient sans doute pas à une délégation aussi imposante. Ils manquèrent au rendez-vous. Cette abstention mit un point d'interrogation devant la confiance, ainsi mise à l'épreuve, des ouvriers, et leurs délégués au conseil général, hier soir, en étaient à se demander si "certaines influences ne cherchent pas à méler la procédure, afin de discréditer le conseil régional du travail en lui faisant commettre des erreurs, dont cependant les ouvriers se rendent compte".

Les partis philippins

Manille, 6 (A.P.). — Deux partis libéraux de gauche — l'alliance démocratique et le Front populaire — ont décidé de s'unir à l'aide du parti nationaliste qui appuiera le président Sergio Osmeña, à l'élection du 23 avril prochain. Le programme de ce groupe de coalition comprend, selon les ententes intervenues avec les Etats-Unis, sans ouvrir la question et le congédiement de tous les collaborateurs qui occupent des postes administratifs ou économiques. L'adversaire de M. Osmeña à la présidence, est M. Manuel Roxas.

La ville empruntera \$156,000,000

La ville de Montréal a l'intention de faire des emprunts au montant global de \$156,000,000 pour solder environ \$148,000,000 de sa dette foncière.

Le but de cet emprunt est de disposer d'un certain montant qui, issu de des taux d'intérêts relativement plus bas cette année qu'il y a deux ans lui ferait faire une économie de 1/2 %.

Il restera environ \$60,000,000 de dettes à la ville, après cette transaction.

Chasse à l'homme

Il avoue sa culpabilité

Hier soir, la police recevait un appel lui indiquant que des voleurs avaient pénétré par effraction à 2286 boul. Pie IX. Arrivés sur les lieux les policiers ont vu sortir des gens par la porte d'en arrière. Aussitôt commença la chasse. Rendu dans la rue de la rue Jeanne d'Arc, près Hochelaga, un constable a tiré un coup de feu et deux des trois malfaiteurs se sont rendus. Ce sont Guy Tremblay, 19 ans, 2100 rue Lefebvre, et un jeune garçon de 17 ans. Le troisième a pris la fuite mais son arrestation sera opérée incessamment. Les deux jeunes gens ont été capturés en possession d'objets divers d'une valeur de \$50, propriété de M. J. E. LaVoie.

Le jeune Tremblay a comparu ce matin devant le juge Maurice Tétreau où il a plaidé culpabilité. Sa sentence sera prononcée le 12 février. L'autre prévenu devra comparaître en Cour juvénile.

Oeuvres d'art volées

Nuremberg, 6 (A.P.). — Les Allemands ont volé 736 wagons remplis d'oeuvres d'art dans l'ouest de l'Europe, a dit aujourd'hui l'avocat français au tribunal militaire international. Ces oeuvres comprennent des peintures, des livres rares, des sculptures et des bijoux.

M. Charles Geroffroy, occupant la poursuite, a dit que les Allemands avaient établi une escouade spéciale à cette fin, sous le commandement d'Alfred Rosenberg qui, fréquemment, travaillait pour la collection de Hermann Goering. Il a ajouté que les Allemands avaient réquisitionné 21,436 wagons de fret pour transporter le produit de leurs vols.

Le feld-marchal Keitel, Joachim von Ribbentrop et Arthur Seyss-Inquart sont accusés de la responsabilité primaire de ce pillage. Ils étaient tous dans la boîte aux prisonniers ce matin.

La grève des aviateurs

Ottawa, 6 (C.P.). — Le ministre de l'Air, M. Gibson, est aujourd'hui en conférence avec les chefs de l'aviation canadienne afin de discuter de la grève des 1,500 aviateurs, qui dure depuis deux jours.

Les militaires ont dit qu'ils ne reprendront pas leur travail avant que des mesures aient été prises pour leur rapatriement.

Au Parlement

Manille, 6 (A.P.). — Le lieutenant-général Masaharu Homma a admis, à son contre-interrogatoire au cours de son procès pour crimes de guerre, qu'il a donné l'ordre de la marche de Bataan des 70,000 Américains et Philippins prisonniers de guerre. Il a ajouté: "Je suis moralement responsable de tout ce qui est advenu sous mon commandement". 47,000 prisonniers sont morts durant cette marche.

Truman ordonne la saisie de 91 compagnies de New-York

Il s'agit des opérateurs des remorqueurs affectés par la grève de leurs 3,500 employés — La saisie est en vigueur depuis minuit et une minute — On projette une cessation de travail de deux heures à New-York — Les Etats-Unis privés de communications avec l'Europe — La situation ouvrière en général

New-York, 6 (A.P.). — Le président Philip Murray, du Congrès des organisations industrielles, a convoqué les chefs de l'United Auto Workers (C.I.O.), à une conférence qui aura lieu jeudi, à Washington.

Dans un autre domaine, l'office fédéral de la Défense Transportation, a pris le contrôle de l'industrie des remorqueurs affectée par la grève qui durait depuis lundi. La saisie a eu lieu à minuit et une minute.

Cette saisie a été ordonnée, hier soir, par le président Truman, après que la circulation du port eut été virtuellement arrêtée à cause de la cessation du travail des 3,500 ouvriers, membres du New York Tugboat Exchange.

D'autre part, tout indique que le gouvernement se prépare à de nouvelles tentatives en vue de régler la grève des 750,000 ouvriers de l'acier. Certaines sources de Washington indiquent qu'une déclaration serait bientôt faite sur une politique générale des salaires. D'autres personnes bien informées laissent entendre qu'il y aura une augmentation des prix de l'acier qui serait annoncée dès aujourd'hui.

L'ordre de saisie des opérations des remorqueurs, par le président Truman, était accompagné d'un télégramme du secrétaire au travail, M. Schellenbach, demandant aux compagnies et aux 3,500 opérateurs, membres de l'A.F.L., de mettre fin immédiatement à cette grève de deux jours.

La grève a été déclarée en vue d'appuyer une demande de la semaine de 40 heures au lieu de 48, ainsi que des augmentations de salaires de \$1.10 à \$1.57 et de \$1.42 à \$1.85 pour le personnel licencié et à \$1.35 pour le personnel non licencié. L'union a rejeté une proposition du maire O'Dwyer, pour une augmentation générale de 225 l'heure pour les opérateurs qualifiés et de 10 pour les autres.

Durant ce temps, la Chambre des représentants, les supporters du projet de loi contre les grèves ont fait échouer les tentatives d'un grand nombre de représentants qui s'opposent à cette mesure.

Ailleurs dans l'industrie, une "famine de l'acier" se fait vivement sentir dans les industries qui emploient ce métal de base pour leurs opérations et un certain nombre d'ouvriers ont dû être congédiés, ce qui fait un total de 1,445,000 personnes actuellement sans travail, y compris les grévistes. C'est le plus gros chiffre auquel on ait atteint, dépassant le record de 1,300,000 établi le 28 janvier dernier.

Durant ce temps, le grand conseil new-yorkais du C.I.O., disant qu'il représente 600,000 ouvriers, projette un arrêt de travail de deux heures afin d'appuyer les grévistes de la compagnie de télégraphe Western Union. Un porte-parole de l'union a dit que les Etats-Unis seront virtuellement privés de communications avec l'Europe, l'Afrique du Sud et l'Australie — sauf par téléphone — durant l'arrêt de travail qui aura lieu de 4 heures à 6 heures d'après-midi, lundi prochain. Il a ajouté que cette démonstration affectera les messages des soldats ainsi que la presse et le gouvernement.

Washington, 6 (A.P.). — Le président Truman a, hier, ordonné à l'Office of Defence Transportation de prendre la direction et la con-

La Russie et le pétrole

Londres, 6 (Reuters). — La Russie a besoin de tout le pétrole sur lequel elle peut compter. L'industrie pétrolière de la Russie a particulièrement souffert de la guerre, surtout dans le Caucase. L'on évalue à 25,000,000 de tonnes sa production de l'an dernier, soit 5,000 tonnes de moins que ce qu'elle avait besoin avant la guerre.

C'est ce qu'écrivait le journal *Pravda*. Non seulement le champ pétrolier de Maikop dans le Caucase, a été détruit, mais aussi celui de Grozny. Les Allemands ont aussi détruit les raffineries d'Odessa, Kherson et Krasnodar, ainsi qu'une section de l'oléoduc Crozny-Trugoyava. Les Russes ont aussi perdu la plus grande partie de leur équipement moderne et un grand nombre de techniciens.

On demande l'extradition de Graziani

Rome, 6 (A.P.). — Le journal *Giornale del Mattino* écrit aujourd'hui que le bureau du procureur général a demandé au premier ministre Alcide de Gasperi d'exiger l'extradition du maréchal Rodolfo Graziani, ancien vice-roi de l'Ethiopie, afin de le juger comme criminel de guerre. Le même journal rapporte que l'ancien chef d'état-major de l'armée italienne est actuellement prisonnier à Alger.

RENCONTRE DE DEUX MONDES

La Crise d'Industrialisation du Canada Français
par Everett C. HUGHES
Enfin, la version française de FRENCH CANADA IN TRANSITION! Un ouvrage de référence indispensable aux bibliothèques publiques et privées.
Nombreux tableaux et graphiques.
Au comptoir: \$2.00
Par la poste: \$2.10
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"



Mercredi, 6 février 1946

Programmes spéciaux

CBF, 3 h. 30 p.m. Les chefs-d'œuvre de la musique — Symphonie no 1 en do mineur de Brahms, par l'Orchestre symphonique de Londres, direction Felix Weingartner.

CBF, 5 h. 15 p.m. — Le Dr Adolphe Groulx, directeur du service de santé de la ville de Montréal, parlera de la semaine de santé.

CBF, 9 h. p.m. — Mlle Irène Moquin, soprano lyrique, sera l'hôte de Radio-Canada. Mlle Irène Moquin est native de Trois-Rivières. Elle a chanté plusieurs fois à l'Opéra de Paris et à l'Opéra de Monte-Carlo. Elle a été lauréate de plusieurs concours internationaux de chant. Elle a été lauréate de la première place au concours de chant de la ville de Paris en 1935. Elle a été lauréate de la première place au concours de chant de la ville de Paris en 1935. Elle a été lauréate de la première place au concours de chant de la ville de Paris en 1935.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	12.03 Fin des émissions.	12.03 Fin des émissions.
6.00 Yvan L'Intéridé.	6.00 Yvan L'Intéridé.	6.00 Yvan L'Intéridé.
6.15 Radio-Journal.	6.15 Radio-Journal.	6.15 Radio-Journal.
6.30 Sport.	6.30 Sport.	6.30 Sport.
6.45 Revue de l'actualité.	6.45 Revue de l'actualité.	6.45 Revue de l'actualité.
6.55 Causerie de M. L.P. Picard.	6.55 Causerie de M. L.P. Picard.	6.55 Causerie de M. L.P. Picard.
7.00 Un homme et son péché.	7.00 Un homme et son péché.	7.00 Un homme et son péché.
7.15 Métropole.	7.15 Métropole.	7.15 Métropole.
7.30 Soirée canadienne.	7.30 Soirée canadienne.	7.30 Soirée canadienne.
7.45 La finance du commerce.	7.45 La finance du commerce.	7.45 La finance du commerce.
8.00 Cœur qui souffre.	8.00 Cœur qui souffre.	8.00 Cœur qui souffre.
8.30 À travers les âges.	8.30 À travers les âges.	8.30 À travers les âges.
8.45 Radio-Journal.	8.45 Radio-Journal.	8.45 Radio-Journal.
9.00 Radio-Journal.	9.00 Radio-Journal.	9.00 Radio-Journal.
10.15 Causerie de Mlle Levesque.	10.15 Causerie de Mlle Levesque.	10.15 Causerie de Mlle Levesque.
10.30 Chats-d'œuvre de piano, Josef Wagner.	10.30 Chats-d'œuvre de piano, Josef Wagner.	10.30 Chats-d'œuvre de piano, Josef Wagner.
11.00 Jazz.	11.00 Jazz.	11.00 Jazz.
11.15 Interim.	11.15 Interim.	11.15 Interim.
11.30 Orchestre.	11.30 Orchestre.	11.30 Orchestre.
12.00 Nouvelles et fin des émissions.	12.00 Nouvelles et fin des émissions.	12.00 Nouvelles et fin des émissions.

Jeudi, 7 février 1946

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	11.30 Histoire de la musique.	11.30 Histoire de la musique.
7.29 Ouverture.	7.29 Ouverture.	7.29 Ouverture.
7.30 Nouvelles et musique.	7.30 Nouvelles et musique.	7.30 Nouvelles et musique.
8.00 Radio-Journal.	8.00 Radio-Journal.	8.00 Radio-Journal.
8.15 Élévation.	8.15 Élévation.	8.15 Élévation.
8.30 Mélodies.	8.30 Mélodies.	8.30 Mélodies.
9.00 Nouvelles.	9.00 Nouvelles.	9.00 Nouvelles.
9.05 Pot-pourri musical.	9.05 Pot-pourri musical.	9.05 Pot-pourri musical.
9.30 Les chansons que vous aimez.	9.30 Les chansons que vous aimez.	9.30 Les chansons que vous aimez.
9.45 Programme musical.	9.45 Programme musical.	9.45 Programme musical.
10.00 Sur nos ondes.	10.00 Sur nos ondes.	10.00 Sur nos ondes.
10.15 Bon appétit.	10.15 Bon appétit.	10.15 Bon appétit.
10.30 Vie de famille.	10.30 Vie de famille.	10.30 Vie de famille.
10.45 Dénouement.	10.45 Dénouement.	10.45 Dénouement.
11.00 Grand Soir.	11.00 Grand Soir.	11.00 Grand Soir.
11.15 Météore.	11.15 Météore.	11.15 Météore.
11.30 Météore.	11.30 Météore.	11.30 Météore.
11.45 Météore.	11.45 Météore.	11.45 Météore.
12.00 Jeunesse dorée.	12.00 Jeunesse dorée.	12.00 Jeunesse dorée.
12.15 Nouvelles.	12.15 Nouvelles.	12.15 Nouvelles.
12.30 Nouvelles de la BBC.	12.30 Nouvelles de la BBC.	12.30 Nouvelles de la BBC.
12.45 Réveil rural.	12.45 Réveil rural.	12.45 Réveil rural.
2.30 Signal-horloge.	2.30 Signal-horloge.	2.30 Signal-horloge.
1.00 Rue principale.	1.00 Rue principale.	1.00 Rue principale.
1.15 Radio-Journal.	1.15 Radio-Journal.	1.15 Radio-Journal.
1.30 Disques préférés.	1.30 Disques préférés.	1.30 Disques préférés.
1.45 Virtuosité.	1.45 Virtuosité.	1.45 Virtuosité.
2.00 Extraits d'opéras.	2.00 Extraits d'opéras.	2.00 Extraits d'opéras.
2.15 Interim.	2.15 Interim.	2.15 Interim.
2.30 Lettre à la Canadienne.	2.30 Lettre à la Canadienne.	2.30 Lettre à la Canadienne.
2.45 Chansonnets.	2.45 Chansonnets.	2.45 Chansonnets.
3.00 Music-Hall.	3.00 Music-Hall.	3.00 Music-Hall.
3.15 Les chefs-d'œuvre de la musique.	3.15 Les chefs-d'œuvre de la musique.	3.15 Les chefs-d'œuvre de la musique.
3.30 Radio-College.	3.30 Radio-College.	3.30 Radio-College.
3.45 Radio-College.	3.45 Radio-College.	3.45 Radio-College.
4.00 Yvan L'Intéridé.	4.00 Yvan L'Intéridé.	4.00 Yvan L'Intéridé.
4.15 Radio-Journal.	4.15 Radio-Journal.	4.15 Radio-Journal.
4.30 Revue de l'actualité.	4.30 Revue de l'actualité.	4.30 Revue de l'actualité.
4.45 Au coin du feu.	4.45 Au coin du feu.	4.45 Au coin du feu.
5.00 Un homme et son péché.	5.00 Un homme et son péché.	5.00 Un homme et son péché.
5.15 Métropole.	5.15 Métropole.	5.15 Métropole.
5.30 Théâtre de chez nous.	5.30 Théâtre de chez nous.	5.30 Théâtre de chez nous.
5.45 Talents de chez nous.	5.45 Talents de chez nous.	5.45 Talents de chez nous.
6.00 Radio-Journal.	6.00 Radio-Journal.	6.00 Radio-Journal.
6.15 Radio-Journal.	6.15 Radio-Journal.	6.15 Radio-Journal.
6.30 Radio-Journal.	6.30 Radio-Journal.	6.30 Radio-Journal.
6.45 Radio-Journal.	6.45 Radio-Journal.	6.45 Radio-Journal.
6.55 Radio-Journal.	6.55 Radio-Journal.	6.55 Radio-Journal.
7.00 Radio-Journal.	7.00 Radio-Journal.	7.00 Radio-Journal.
7.15 Métropole.	7.15 Métropole.	7.15 Métropole.
7.30 Théâtre de chez nous.	7.30 Théâtre de chez nous.	7.30 Théâtre de chez nous.
7.45 Talents de chez nous.	7.45 Talents de chez nous.	7.45 Talents de chez nous.
8.00 Radio-Journal.	8.00 Radio-Journal.	8.00 Radio-Journal.
8.15 Radio-Journal.	8.15 Radio-Journal.	8.15 Radio-Journal.
8.30 Radio-Journal.	8.30 Radio-Journal.	8.30 Radio-Journal.
8.45 Radio-Journal.	8.45 Radio-Journal.	8.45 Radio-Journal.
8.55 Radio-Journal.	8.55 Radio-Journal.	8.55 Radio-Journal.
9.00 Radio-Journal.	9.00 Radio-Journal.	9.00 Radio-Journal.
9.15 Radio-Journal.	9.15 Radio-Journal.	9.15 Radio-Journal.
9.30 Radio-Journal.	9.30 Radio-Journal.	9.30 Radio-Journal.
9.45 Radio-Journal.	9.45 Radio-Journal.	9.45 Radio-Journal.
9.55 Radio-Journal.	9.55 Radio-Journal.	9.55 Radio-Journal.
10.00 Radio-Journal.	10.00 Radio-Journal.	10.00 Radio-Journal.
10.15 Radio-Journal.	10.15 Radio-Journal.	10.15 Radio-Journal.
10.30 Radio-Journal.	10.30 Radio-Journal.	10.30 Radio-Journal.
10.45 Radio-Journal.	10.45 Radio-Journal.	10.45 Radio-Journal.
10.55 Radio-Journal.	10.55 Radio-Journal.	10.55 Radio-Journal.
11.00 Radio-Journal.	11.00 Radio-Journal.	11.00 Radio-Journal.
11.15 Radio-Journal.	11.15 Radio-Journal.	11.15 Radio-Journal.
11.30 Radio-Journal.	11.30 Radio-Journal.	11.30 Radio-Journal.
11.45 Radio-Journal.	11.45 Radio-Journal.	11.45 Radio-Journal.
11.55 Radio-Journal.	11.55 Radio-Journal.	11.55 Radio-Journal.
12.00 Radio-Journal.	12.00 Radio-Journal.	12.00 Radio-Journal.

Programmes spéciaux

CBF, 3 h. 30 p.m. Les chefs-d'œuvre de la musique — Symphonie no 104 en ré mineur (Londres), de Haydn, par l'Orchestre symphonique de Londres, direction Sir Thomas Beecham.

CBM, 4 h. 45 p.m. — Mlle Monette-Dumont, mezzo-soprano, chantera les airs suivants: Ari mon dieu de l'opéra Le Prophète, Meyerbeer; My lady Walks in Loveliness, Ern. Charles; Récit de Sadi, Ernest de Séhault; Que parlois ton cher amour, Brahms; Chanson de Barberine, Delibes.

CBF, 9 h. p.m. Théâtre de Radio-Canada: L'Ilion, de Molnar. — C'est une pièce

Nos entrevues

M. et Mme Power et leurs admirateurs

La compagnie "20th Century Fox" avait invité les journalistes à venir rencontrer M. et Mme (Annabella) Tyrone Power à un "cocktail" au Ritz-Carlton hier après-midi.

Charmé d'une telle invitation, nous avons revêtu notre plus belle chemise et nous avons nous-même cravaté des grands jours. A l'heure fixée, 5 h. 15, nous sommes entrés un peu intimidés dans un salon qui avait pour unique qualité d'être complètement désert.

Les invités sont arrivés peu à peu, tous un peu gênés d'arriver si tôt. Ces invités étaient les représentants locaux de la compagnie Fox, de Metro, de Screen News, etc. Il y avait aussi quelques écrivains, quelques comédiens et quelques journalistes. Il y avait aussi M. Charles Phillip, directeur de Renaissance-Film, et producteur de deux des plus grands succès d'Annabella: "Nuits moscovites" et "Variétés". M. Phillip est venu nous confier en toute candeur, qu'il avait la triste maladie d'arriver toujours à l'heure fixée. Disons aussi qu'il y avait un ou deux sénateurs.

Tout ce monde parlait de choses plus ou moins intéressantes et les hommes fumaient le cigare. Une demi-heure se passe et M. et Mme Power ne sont pas encore arrivés.

Enfin, après quarante minutes de retard, les deux vedettes du cinéma font leur entrée en souriant gentiment. Ils se prêtent volontiers au jeu des photographes. Ensuite quelques invités accablent les artistes pour montrer à tous leur importance dans le monde du cinéma.

Annabella est très gracieuse dans une robe noire avec volants de mousseline et collet blanc. Si elle a un peu changé, elle garde toujours sa jeunesse et ses yeux sombres un peu étonnés. M. Power est haut de taille, épaules larges, cheveux noirs, visage américain à la mâchoire solide. Tous deux parlent à tout le monde avec la plus grande condescendance et signent des autographes en quantité.

M. Tyrone Power fait des efforts louables pour parler français et dit le comprendre beaucoup mieux qu'il ne le parle. Le jeune premier n'en est pas à sa première visite à Montréal et il connaît bien notre province pour être venu en vacances autrefois chez son père, à Saint-Paul de la Croix. Nous apprenons ainsi que son père a déjà joué sur la scène de l'Orpheum.

M. Power a épousé Annabella un peu avant la guerre, le 23 avril 1939. Il a fait partie de l'armée durant deux ans et a passé un mois au Japon.

Annabella, elle, est au Canada pour la première fois. Inutile de dire que nos paysages d'hiver l'ont enchantée. Une certaine dame s'empresse de lui démontrer que Québec est une ville à caractère français: "Ses vieilles casernes, ses petites rues abruptes, etc". Annabella

obéit et avoue que c'est vrai. On lui demande s'il y avait de la neige au alentours de Québec: "De la neige! Et comment! Nous avons été bloqués durant deux jours dans notre chalet. Nous ne pouvions ouvrir la porte. C'était charmant." La meilleure impression qu'elle garde de son voyage semble être celle d'avoir vécu deux jours dans un isolement complet au milieu des neiges.

Annabella a la voix très faible et c'est à peine si nous la comprenons. Elle nous dit que son frère cadet, âgé de 21 ans, a été tué comme otage en France. Son père est mort aussi au cours de la guerre. Un autre frère marié est encore en France et sa mère est venue la rejoindre.

Annabella a joué pour les militaires au cours des récentes années. Avec une troupe d'artistes, elle a joué en Italie, en France. Elle a joué dans "Blithe Spirit" sous les auspices de l'U.S.O. C'était la première fois que la célèbre artiste française jouait du théâtre anglais.

Disons ici que certains invités se sont fait un plaisir d'accaparer les deux artistes en tant qu'importants. Un certain monsieur a fait lever un journaliste, qui était au travail auprès d'Annabella, pour y faire asseoir sa femme curieuse d'entendre l'artiste de cinéma.

Mais il y avait surtout une dame qui entretenait Annabella de ses poèmes et de ses pièces ainsi que des grands Français qu'elle a connus. "Vous n'avez pas été voir plus loin que Québec? Mais c'est plus bas que le voyage devient intéressant! Les Français qui font le voyage entre Montréal et Québec disent que ce pays rappelle la Normandie, mais plus loin que Québec, ce sont toutes les provinces de France qui ceignent le Morbihan, etc. Vous savez, j'ai une belle propriété par là. Tenez j'ai invité une fois Maurice Barrès qui devait venir passer huit jours. Eh! bien, il est resté deux mois." Annabella sourit d'étonnement et acquiesce à tout ce que lui raconte sa charmante compagne.

"Jacques de Lacretelle est resté un mois alors qu'il ne devait venir que pour trois jours!" Nouveau "Ah!" d'étonnement de l'artiste. "Vous savez, c'est dans cette nature splendide que j'écris tous mes poèmes, c'est si beau (le paysage et non pas les poèmes)!" Une autre dame se remémore les brillantes toilettes que portait Annabella dans ses films. Très gentille, Annabella lui répond: "Comme vous avez de la mémoire!" Enfin l'une de ces dames ne se fait pas faute de parler anglais à la Française artiste.

Plusieurs rumeurs circulaient dans ce salon au sujet d'Annabella et d'un prochain film dans la province de Québec, mais d'importants messieurs nous ont défendu de les communiquer.

La gloire est une lourde rançon! André LANGEVIN

Invitation à prendre les tramways

M. Jean Morin, conseiller municipal, a élevé la voix hier contre la lenteur que l'on met à résoudre le problème du transport à Montréal. M. Morin se demande "si les autorités sont vraiment au courant de la situation ou font quelque chose pour l'être".

"Les membres du comité exécutif de la ville, les hautes autorités de la Compagnie des Tramways, continue-t-il, et les membres du sous-comité du métro de la Commission d'urbanisme feraient sans doute diligence une fois pour toutes pour remédier au problème du transport en commun dans la métropole, si, privés de leurs automobiles, ils étaient obligés d'utiliser pendant une quinzaine de jours le transport peu nombreux tramways et autobus. Ils se rendraient enfin compte dans quelles conditions inhumaines — le mot n'est pas de trop — un million de Montréalais sont transportés tous les jours. En ayant ainsi recours uniquement aux trams et aux autobus bondés au possible pour se transporter, ils tarderaient certes moins à prendre ou recommander des mesures au moins temporaires, libre à disposer tout à fait du problème dans la suite".

M. Morin demande, en outre, "pourquoi le sous-comité constitué par la Commission municipale d'urbanisme n'a pas présenté son rapport il y a environ deux semaines, comme on l'avait laissé entendre". "La population a sans doute le droit de connaître les raisons du retard apporté à la présentation de ce rapport tant attendu", a-t-il ajouté.

Un chauffeur d'autobus se fait voler \$40

M. James Ed. McMullen, employé de la compagnie de transport provinciale, a rapporté à la police, qu'entre 6 h. 30 et 6 h. 40 hier soir, qu'après qu'il conduisait un autobus du nord au sud, sur le boulevard Pie IX, il a aperçu une automobile sans licence barant la route à la hauteur de la rue Rachel.

M. McMullen a arrêté son véhicule, et deux jeunes hommes d'environ 25 ans, se sont approchés de lui pour monter dans l'autobus et lui dire: "C'est un hold-up". Sous la menace, le chauffeur a remis aux bandits la somme de \$40 en billets de banque. Les deux ravisseurs ont ensuite pris la fuite sans molester leur victime.

Du nom d'un roi — Les îles Philippines ont ainsi été nommées d'après le nom du roi d'Espagne Philippe II.

que l'histoire de la musique sera consacrée à l'une des formes de la musique, la suite. Frank Black a inscrit à son programme Mlle Mère l'Oie, une suite de ballets. Les deux ravisseurs ont ensuite pris la fuite sans molester leur victime.

CBF, 11 h. 30 p.m. — Le concert que transmettra Radio-Canada sous la rubrique

du nom d'un roi — Les îles Philippines ont ainsi été nommées d'après le nom du roi d'Espagne Philippe II.

que l'histoire de la musique sera consacrée à l'une des formes de la musique, la suite. Frank Black a inscrit à son programme Mlle Mère l'Oie, une suite de ballets. Les deux ravisseurs ont ensuite pris la fuite sans molester leur victime.

A la scène, au concert et à l'écran

Les concerts

Lotte Lehmann

Un récital comme celui qu'a donné Lotte Lehmann, hier soir, pourrait remplacer avantageusement toute une saison musicale, même une saison qui comprend comme cette année Heifetz et Elman, Malcuyski et Robeson. Car alors que ceux-ci peuvent se comparer aux plus grands violonistes, pianistes et chanteurs, Lehmann, elle, est incomparable. Sa voix n'est plus ce qu'elle était au temps de sa splendeur, bien qu'elle puisse se comparer en puissance à celle de bien des chanteuses plus jeunes. Mais en avons-nous entendu beaucoup qui possèdent un timbre aussi égal dans tous ses registres ou une émission aussi facile? Ce n'est pas en cela toutefois qu'elle est incomparable; c'est dans l'art d'émouvoir, d'exprimer les nuances les plus subtiles des lieder qu'elle interprète, de traduire toute la gamme des sentiments, de l'ironie à la tristesse et de la joie à la sérénité.

Quelle chante Mozart ou Schubert, Schumann ou Brahms, chahuté, elle est un complet enchantement, et même celles de Reynaldo Hahn, qui ne sont à tout prendre que des œuvres de salon, prennent, grâce à elle, des allures de chefs-d'œuvre. Je voudrais faire un choix parmi tous les lieder qu'elle a chantés que j'en serais bien incapable, car chacun m'a semblé si beau et si parfait que le précédent, telle est la puissance d'évocation de cette interprète sans égale. Est-ce ce Mozart inconnu, dans un bois solitaire, ou cet adorable Au printemps de Schubert, ou le Jeune homme à la source du même ou encore cette Nuit de Printemps de Schumann, ou bien ai-je préféré l'Ich Liebe dich de Beethoven? Je n'en sais rien, et je n'en ai cure. Même d'une prison et si mes vers avaient des ailes, qui est pourtant si souvent chanté, m'ont ému. Pas un instant je n'ai eu envie de comparer l'interprétation de Lotte Lehmann aux autres que j'ai pu entendre ou à l'idée que je me faisais d'une œuvre. Et c'est cette abdication du sens critique que tout auditeur possède qui me semble la preuve absolue de la perfection de cette artiste.

Romain-Octave PELLETIER

Les "Amis de l'Art"

Au Monument National, les 8 et 9 février, à 8 h. 30 p.m., les Étudiants de l'Université de Montréal présentent leur 11e revue annuelle connue sous le nom de Revue Bleu et Or.

Au salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor, samedi, le 9 février, de 4 à 5 h. p.m., Victor Brault présente la 1ère série de 8 auditions intitulées l'Heure Musicale. Terminer une journée de congé par un concert comme celui-ci est une façon agréable de se reposer.

Au Forum, le 16 février, en matinée, Ice Follies.

Le concert d'orgue annoncé par la Société Casavant pour le 11 février est remis au 25 février. L'artiste invité est Georges Lindsay.

Récital-causerie de Jean Dansereau

Les musiciens à l'étude: Chopin et Mendelssohn. Prière de prendre note que les billets du 10 mars seront valables pour le concert du 31 mars. Une série de 5 billets pour les récitals-causeries de Jean Dansereau a été trouvée. Le propriétaire pourra les réclamer aux bureaux des Amis de l'Art.

SATISFACTION DEPUIS 1871

PAUL DRAPER

Virtuose de la danse à claquettes et LARRY ADLER

Le plus grand virtuose de l'harmonica au monde en récital conjoint au

THEATRE HIS MAJESTY

LE LUNDI, 11 FEVRIER

Impresario: LOUIS-H. BOURDON

LE PIANO A QUEUE WILLIS, FORMAT DE CONCERT,

servira lors de ce très intéressant événement artistique.

WILLIS & CO., LIMITED

HALIFAX Marquette 3743 QUÉBEC

1220 OUEST, RUE STE-CATHERINE • MONTRÉAL

L'horaire des spectacles

ST-DENIS	10 h. 30 p.m.	11 h. 30 p.m.	12 h. 30 p.m.	1 h. 30 p.m.	2 h. 30 p.m.	3 h. 30 p.m.	4 h. 30 p.m.	5 h. 30 p.m.	6 h. 30 p.m.	7 h. 30 p.m.	8 h. 30 p.m.	9 h. 30 p.m.	10 h. 30 p.m.	11 h. 30 p.m.	12 h. 30 p.m.	1 h. 30 p.m.	2 h. 30 p.m.	3 h. 30 p.m.	4 h. 30 p.m.	5 h. 30 p.m.	6 h. 30 p.m.	7 h. 30 p.m.	8 h. 30 p.m.	9 h. 30 p.m.	10 h. 30 p.m.	11 h. 30 p.m.	12 h. 30 p.m.	1 h. 30 p.m.	2 h. 30 p.m.	3 h. 30 p.m.	4 h. 30 p.m.	5 h. 30 p.m.	6 h. 30 p.m.	7 h. 30 p.m.	8 h. 30 p.m.	9 h. 30 p.m.	10 h. 30 p.m.	11 h. 30 p.m.	12 h. 30 p.m.	1 h. 30 p.m.	2 h. 30 p.m.	3 h. 30 p.m.	4 h. 30 p.m.	5 h. 30 p.m.	6 h. 30 p.m.	7 h. 30 p.m.	8 h. 30 p.m.	9 h. 30 p.m.	10 h. 30 p.m.	11 h. 30 p.m.	12 h. 30 p.m.	1 h. 30 p.m.	2 h. 30 p.m.	3 h. 30 p.m.	4 h. 30 p.m.	5 h. 30 p.m.	6 h. 30 p.m.	7 h. 30 p.m.	8 h. 30 p.m.	9 h. 30 p.m.	10 h. 30 p.m.	11 h. 30 p.m.	12 h. 30 p.m.	1 h. 30 p.m.	2 h. 30 p.m.	3 h. 30 p.m.	4 h. 30 p.m.	5 h. 30 p.m.	6 h. 30 p.m.	7 h. 30 p.m.	8 h. 30 p.m.	9 h. 30 p.m.	10 h. 30 p.m.	11 h. 30 p.m.	12 h. 30 p.m.	1 h. 30 p.m.	2 h. 30 p.m.	3 h. 30 p.m.	4 h. 30 p.m.	5 h. 30 p.m.	6 h. 30 p.m.	7 h. 30 p.m.	8 h. 30 p.m.	9 h. 30 p.m.	10 h. 30 p.m.	11 h. 30 p.m.	12 h. 30 p.m.	1 h. 30 p.m.	2 h. 30 p.m.	3 h. 30 p.m.	4 h. 30 p.m.	5 h. 30 p.m.	6 h. 30 p.m.	7 h. 30 p.m.	8 h. 30 p.m.	9 h. 30 p.m.	10 h. 30 p.m.	11 h. 30 p.m.	12 h. 30 p.m.	1 h. 30 p.m.	2 h. 30 p.m.	3 h. 30 p.m.	4 h. 30 p.m.	5 h. 30 p.m.	6 h. 30 p.m.	7 h. 30 p.m.	8 h. 30 p.m.	9 h. 30 p.m.	10 h. 30 p.m.	11 h. 30 p.m.	12 h. 30 p.m.	1 h. 30 p.m.	2 h. 30 p.m.	3 h. 30 p.m.	4 h. 30 p.m.	5 h. 30 p.m.	6 h. 30 p.m.	7 h. 30 p.m.	8 h. 30 p.m.	9 h. 30 p.m.	10 h. 30 p.m.	11 h. 30 p.m.	12 h. 30 p.m.	1 h. 30 p.m.	2 h. 30 p.m.	3 h. 30 p.m.	4 h. 30 p.m.	5 h. 30 p.m.	6 h. 30 p.m.	7 h. 30 p.m.	8 h. 30 p.m.	9 h. 30 p.m.	10 h. 30 p.m.	11 h. 30 p.m.	12 h. 30 p.m.	1 h. 30 p.m.	2 h. 30 p.m.	3 h. 30 p.m.	4 h. 30 p.m.	5 h. 30 p.m.	6 h. 30 p.m.	7 h. 30 p.m.	8 h. 30 p.m.	9 h. 30 p.m.	10 h. 30 p.m.	11 h. 30 p.m.	12 h. 30 p.m.	1 h. 30 p.m.	2 h. 30 p.m.	3 h. 30 p.m.	4 h. 30 p.m.	5 h. 30 p.m.	6 h. 30 p.m.	7 h. 30 p.m.	8 h. 30 p.m.	9 h. 30 p.m.	10 h. 30 p.m.	11 h. 30 p.m.	12 h. 30 p.m.	1 h. 30 p.m.	2 h. 30 p.m.	3 h. 30 p.m.	4 h. 30 p.m.	5 h. 30 p.m.	6 h.
----------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------	---------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	------



Rédactrice : Germaine BERNIER

Société d'étude et de conférences

L'art bénédictin au cours des siècles

Les membres de la Société d'étude et de conférences ont entendu hier après-midi au Cercle universitaire, Dom Jean-Anselme Mathys, O.S.B., dans une conférence sur l'art bénédictin, art chrétien pensé, vécu et réalisé dans une famille religieuse qui, depuis quatorze siècles, travaille pour l'humanité, l'Ordre bénédictin, dont saint Benoît, le Patriarche des moines d'Occident, est le père et le chef.

Saint Benoît vécu à une de ces époques troublées comme la nôtre où le besoin et la soif du divin se font impérieusement sentir. La civilisation moderne a insensiblement exagéré la place de l'homme, l'action de l'homme, le génie de l'homme, l'importance de l'homme, bannissant peu à peu, et de façon presque complète l'idée de Dieu de toutes les circonstances de la vie humaine. Elle croyait assurer par là le bonheur terrestre de l'homme, elle l'a conduit au chaos, à la ruine, aux bouleversements dont nous sommes les témoins. Et l'homme, reconnaissant le néant de ses propres forces et de ses pauvres lumières sent le besoin de se tourner vers le vrai, le beau, le bien, vers Dieu et vers le Christ, Sagesse incarnée.

480-543, époque semblable à la nôtre, Dom Mathys fait une relation des invasions des Barbares et de la chute de l'empire romain; il décrit le désarroi religieux, politique et social et il trace un portrait de l'homme providentiel suscité par Dieu: "Vir Dei benedictus", Benoît, l'homme de Dieu. Puis le conférencier dit un mot de la règle de son ordre.

La vie et la règle de saint Benoît, abbé du Mont Cassin, sont la source d'une tradition artistique toujours vivante: tel idéal, telle vie, tel art.

Pour Benoît et ses fils, le Christ est l'idéal du chrétien. Il est Dieu, mais aussi "Homme parfait" qui nous a mérité la grâce de devenir ses frères. Une parfaite hiérarchie, naturelle et surnaturelle doit régner chez le chrétien comme chez le Christ: la vie surnaturelle doit pénétrer toute la vie humaine et gouverner la vie rationnelle, sentimentale et animale "afin que toutes choses Dieu soit glorifié".

Dernière conséquence de cette doctrine fondamentale: la création tout entière est mise au service de l'homme pour qu'il utilise et s'en serve pour la gloire de Dieu. L'homme est le chantre de la création, il est artiste comme son Créateur. Pour saint Benoît, un véritable artiste et un artisan dignes de ce nom doivent admirer la création, doivent y puiser leurs principes, la scruter avec persévérance, travailler la matière, s'émouvoir de ses forces, la conquérir, la sublimer sans jamais s'avilir en elle.

Dieu aime à se servir des "signes sensibles" pour attirer insensiblement les hommes vers Lui. Il nous parle, il nous instruit, il nous sanctifie, il nous sauve par des signes. C'est par les sept sacrements que le Christ nous communique "les richesses insondables de sa grâce": chacun est un "signe sensible". Et que dire de toutes les bénédictions de l'Eglise, de toutes ses processions, de toute cette "technique mystérieuse" dont elle use pour conduire les hommes du visible à l'invisible, du sensible au spirituel, du temporel à l'éternel?

Voilà les grands principes, les sublimes réalités qui ont inspiré la tradition artistique de l'Ordre de saint Benoît.

Puisque c'est par l'esprit que commencent toutes les maladies et par lui que s'opèrent les guérisons et même les résurrections, le conférencier, en terminant, exhorte son auditoire à conserver une mentalité chrétienne intégrale: "Connaissez, dit-il, ce qui est vrai, aimez la vérité et vous trouverez le beau qui est 'splendeur du vrai'".

La conférence de Dom Mathys était illustrée par des photos de monastères bénédictins modernes et d'anciennes cathédrales monastiques qui furent projetées sur l'écran accompagnées par des disques de chant grégorien. Une série d'images liturgiques fort intéressantes, œuvres de Dom Edouard Lemieux, O.S.B., était exposée. Essai heureux pour faire pénétrer dans le foyer les principes fondamentaux de la dévotion chrétienne à l'aide des symboles traditionnels de façon moderne et avec grand luxe de couleurs.

Conférence-concert
Le Dr J.-Ernest Gendreau et le Quatuor Alouette

Le 12 février, à 8 h. 15, le Cercle des Conférences Concerts Notre-Dame de Grâce présentera un conférencier distingué, le Dr J.-Ernest Gendreau, et nos artistes de réputation internationale "Le Quatuor Alouette".

Le Dr J.-Ernest Gendreau, fondateur et directeur de l'Institut du Radium, grand spécialiste en cancer et membre de toutes les sociétés de radiologie des principaux pays du monde, a intitulé sa conférence: "L'Ombre de Dieu dans la Nature".

Le Quatuor Alouette nous revenait tout dernièrement d'une tournée triomphale en Amérique du Sud, où il a fait connaître et aimer nos chansons. Aux airs de chansons portugaises ou espagnoles, pour la plus grande joie de l'élite canadienne-française qui assistera à cette conférence-concert, à la salle de l'école Notre-Dame de Grâce, 6455 avenue Notre-Dame de Grâce, coin Girouard. Pour informations ou billets, appeler Walnut 4856 ou Elwood 6823. (Comm.)

Découvrez portugais. — Gaspard Cortéreal a fait deux voyages dans le nord de l'Amérique. On lui attribue la découverte de Terre-Neuve.

RHUMES
de votre enfant.
Pas de "drogues".
Fricotiez avec du
VICKS VAPORUB

Régals au poisson pour vendredi
Aiglefin fendus et fumés

BUTTERFISH — POISSON BLEU — MORUE —
PETONCLES — EPERLANS — DORE — POISSON
BLANC — FLETAN — SAUMON.

Muites à la mesure
Homards vivants ou bouillis

Gatehouse

Téléphone :
PL. 8121

Feuilleton du "Devoir"

LE TALISMAN DES GUERNIS
ROMAN
PAR JEAN MAUCLERE

43. (Suite)

Lorsque les bruits du bord, tels qu'ils parvenaient dans sa retraite profonde, annonçaient un vieux es-

carpe que l'heure du repos avait sonné pour presque tous les hôtes du bateau courant sur la mer, Nestor, avec précaution, surgit de sa cachette. Il ôta ses vêtements, les cachait avec soin à la place qu'il venait de quitter et où il viendrait reprendre tout à l'heure. Du col aux chevilles, le voleur sanglé dans son maillot de rat d'hôtel, fidèle compagnon de sa maigre carcasse, était invisible dans la nuit. Il com-

pléta le costume en fixant sur son visage un masque noir.

Afin d'éviter le danger qu'aurait pu constituer la pâle fluorescence de sa montre, le mari d'Albertine en dénoua la courroie et glissa le bijou dans une poche de sa veste.

Après quoi le vieux bandit prit dans l'autre poche une petite fiole plate qui le suivait dans toutes ses expéditions, et vida d'un trait le rhum dont elle était remplie. Alors, rajeuni de dix ans, l'esprit clair et le pied lest, Cardit partit pour l'aventure.

Si peu familier qu'il fût avec la topographie d'un navire de guerre,

Problèmes de santé, problèmes de bonheur

Une Semaine de santé au cours du carnaval qui est plutôt fait pour s'amuser, cela peut paraître d'inspiration bien austère et pourtant, comme elle tombe bien cette Semaine pour mettre en garde tout le monde et surtout la jeunesse contre les abus de toutes sortes qui laissent des traces souvent effroyables dans leur existence.

Si chacun pouvait se rendre compte de ce qu'est la vie de malade, on verrait sans doute moins de petites jeunes filles se promener en hiver habillées comme des résidents du Sud, et moins de petits jeunes gens prendre l'habitude de boire qui conduit si facilement à tant d'excès.

Amener tous nos gens à prendre soin de leur santé et de celle de leurs subordonnées, ce n'est pas chose facile. Les Canadiens, en général, ont toujours montré plus ou moins de dédain pour les précautions, les soins médicaux, les régimes et les médicaments.

Nos tristes records en mortalité infantile et maternelle, en tuberculose, etc., sont là pour illustrer, de façon tragique, les résultats de ce dédain qui a coûté si cher en capital humain.

On nous dit qu'anciennement, les santés étaient très solides, que les vieillards mangeaient comme on ne peut plus manger aujourd'hui, que la plupart des hommes "supportaient" la boisson de façon incroyable, qu'on se passait de médecin pendant une vie entière, etc., etc.

Quel dommage que tout cela n'ait pas pu continuer! Les abus finissent toujours par se payer et les générations qui suivent sont loin de jouir des mêmes forces et des mêmes capacités.

Aujourd'hui, on déplore avec raison que les santés ne soient plus ce qu'elles étaient et que les nouvelles conditions de vie et la mode stupide aggravent encore la situation, creusant davantage le fossé entre hier et aujourd'hui.

Que de drames la maladie a engendrés dans les familles qu'on aurait pu préserver avec un peu plus de clairvoyance, avec simplement du bon sens parfois. Il faudrait que ce temps de l'ignorance bête soit passé, particulièrement sur le terrain des maladies évitables.

Parmi celles-ci, qui donc aujourd'hui ne peut pas automatiquement classer la syphilis et ses sœurs tout aussi terribles? Au cours de cette Semaine de santé, les parents, les éducateurs, devraient se faire un devoir de prendre connaissance d'un ouvrage récemment paru, appelé à rendre de grands services dans notre peuple si gravement frappé, surtout au cours de la guerre par ce terrible fléau social. Dans cet ouvrage écrit par un médecin journaliste, le docteur Adrien Plouffe, ils apprendraient, par exemple, que, selon des chiffres fournis par notre ministère de la Santé, "il y a plus de 130,000 cas de syphilis dans notre province! La majorité de ces malheureux ne se font pas traiter". Il y verraient encore combien la contagion de ce mal se répand facilement et quels moyens prendre pour mettre leurs grands enfants en garde contre ce fléau social qui brise tant de vies et tant de foyers.

Sans doute, si la nature n'était pas ce qu'elle est, si tous les jeunes avaient la sagesse des vieilles gens, si la société était organisée comme un genre de monastère, si les gens tarés portaient des cornes au front et un visage repoussant, les parents n'auraient pas à s'inquiéter, leurs enfants pourraient se défendre eux-mêmes. Mais il n'en est pas ainsi. Alors?

Les parents, dit l'auteur de Hygiène contre Vénus, qui n'osent pas renseigner eux-mêmes leur garçon ou leur fille devraient demander à leur médecin de se charger de cette besogne utile et nécessaire.

Dans cet ouvrage encore, les parents apprendraient que la contagion de la syphilis n'a pas lieu que dans les maisons de désordre, mais que bien des jeunes femmes irréprochables sont contaminées dès leur union avec un homme taré qui n'avait pas le droit de contracter mariage mais qui a passé outre. Alors les parents comprendront facilement la nécessité d'exiger du fiancé de leur fille un certificat médical pré-nuptial. Quand le jeune homme n'a rien à cacher, cette formalité ne peut le contrarier. S'il est insulté et fait une scène, qu'on exige davantage ce certificat. Une jeune fiancée qui n'a ni parents, ni tuteur a plein droit aussi, pour exiger elle-même ce certificat avant de commander la cérémonie du mariage. Après, il sera trop tard. Et qu'elle se rappelle que la syphilis est une "vile tumeur de bête et qu'elle pourra en même temps tuer tout son bonheur et gâcher sa vie de femme mariée.

Les problèmes de la santé sont tous d'importance, mais la jeune fille qui se marie aujourd'hui a plus que jamais besoin d'avoir les yeux ouverts. A ses parents de l'aider s'ils veulent assurer vraiment leur avenir.

Germaine BERNIER

6-II-46

Activités Féminines, Conférences, Réunions, etc.

A la Fédération Libérale Nationale

Mme S. C. Tweed, d'Ottawa, a été récemment nommée co-directrice nationale de la Fédération libérale nationale, et aussi directrice des activités féminines de la Fédération et trésorière de la Fédération nationale des femmes libérales du Canada.

Mlle Lucie Mesnard, de Ste-Anne de Bellevue, a été également nommée directrice adjointe de la section féminine de la Fédération libérale nationale.

Succès dans l'enseignement

St-Angèle de Préfontaine. — Mlle J. Julien, tutrice de l'Ecole no 4, a obtenu du département de l'Instruction publique, le 25 novembre de M. A. Froment, I.E., une prime de \$20 pour succès dans l'enseignement.

St-Ursule. — Mlle R. Blanche Giguère a aussi reçu la même récompense pour succès obtenus à l'Ecole de Fontarabie.

Docile, le Provençal avait lancé sa baïonnette dans le noir. La lame d'acier s'arrêta à deux centimètres du ventre de Cardit, qui se creusait d'émoi comme une omelette mal soufflée. Indifférent, le matelot annonça:

—Y a rien.

—Va bien. A continuer, les gars. La course rendue à sa solitude. Nestor, lui aussi, continua, mais dans l'autre sens. Un grand silence emplissait le navire, bercé par le ronronnement régulier des machines; à peine entendait-on, par intervalles, la mer clapoter contre la muraille d'acier. Un escalier encoiré, toujours des couloirs. Des peintures plus claires, un ordre plus parfait, une sobre élégance, firent penser à Cardit qu'il était parvenu à la région habitée par les officiers.

Essayant de se remémorer les indications du calfat, l'homme au maillot noir glissait silencieusement, cherchant avec patience la chambre du lieutenant de Guernis. Au bord des portières d'andrinople qui suffisaient à isoler la plupart

des pièces, car à bord on ne se connaît pas d'ennemi, le scellé jetait un regard rapide. Les lampes, presque partout en veilleuse, lui laissaient apercevoir des traits semblablement étendus dans le sommeil, mais qui ne rappelaient en rien ceux du lieutenant de Guernis.

Tiens! Une porte fermée! Qu'y avait-il derrière? Poussé par un irrésistible besoin de le savoir, Cardit entr'ouvrit l'huis avec d'infinies précautions. Et il s'arrêta, figé de stupeur, la respiration coupée: Denise! Denise était là? Et elle dormait, la gredine, tout habillée sur une couchette, dans une chambre solitaire! Et la besogne dont il l'avait chargée?

Mais déjà Nestor se reprochait sa surprise. N'était-il pas naturel que sa pupille se trouvât à bord du croiseur? Il fallait même qu'elle y fût cette nuit encore, cela faisait partie du plan d'opérations arrêté par lui à la Nouvelle-Orléans. Elle avait trouvé le moyen de se faire héberger, très bien! Cela n'était pas prévu, mais décidément cette petite était très forte! La mission? Elle l'avait remplie, sans doute; s'é-

Charité élémentaire et charité sociale

Voici le texte d'une causerie prononcée au poste CBF en faveur de la campagne de souscription de la Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-françaises par Mme Eustache Letellier de Saint-Juste, présidente générale de la section féminine.

Si, au lieu de ma voix, vous entendiez celle de tous les enfants, de toutes les femmes, de tous les hommes à qui porte secours la Fédération des Œuvres de Charité canadiennes-françaises, une grande clameur envahirait votre maison. C'est par milliers, en effet, que l'on compte ceux dont l'infortune a besoin, à des degrés divers, du secours de votre charité, que leur dispense la Fédération. Leur voix ne se contenterait pas de vous réitérer l'urgence de la misère qu'il faut soulager; elle vous remercierait aussi, car durant les douze années qui ont vu la Fédération étendre son œuvre tutélaire, c'est grâce à votre générosité qu'elle a pu le faire. La Fédération n'est en somme que votre mandataire. Elle fait le bien en votre nom et sa sollicitude envers les infortunés se mesure exactement à l'aune de votre sens social.

La campagne de souscription qui ouvrira le 22 février, pour se terminer le 7 mars, est la quatorzième qu'entreprend la Fédération. L'organisation en est commencée depuis longtemps déjà. Il s'agit en effet de harité organisée, bien organisée, afin que rien ne se perde des offrandes que vous faites, et afin que ces secours que dispense la Fédération soient répartis suivant les besoins respectifs des œuvres affiliées. Ce sont ces besoins qui déterminent le budget de la Fédération.

Si l'objectif de la campagne de 1946 est légèrement plus élevé que celui de l'an dernier, c'est que la Fédération cherche d'année en année à étendre son action dans le domaine du bien-être social. Il ne s'agit pas seulement de porter secours aux indigents et aux miséreux qui attendent de la charité leur subsistance même, mais de promouvoir et de développer les œuvres dont l'action s'exerce à un niveau plus élevé dans l'échelle de la bienfaisance.

Ces œuvres ne sont pas moins nécessaires que les autres. Empêcher des individus et des familles de mourir de faim et de froid, en leur donnant des vivres et du charbon, c'est pratiquer ce que j'appellerais la charité élémentaire et c'est une forme de charité que personne d'entre nous ne méconnaît. C'est la charité telle qu'elle se pratiquait autrefois lorsque les pauvres devaient mendier de porte en porte. Ils ne demandaient que le strict nécessaire et ils ne recevaient guère plus. La Fédération pratique encore cette charité-là; elle donne à manger aux affamés, elle donne des vêtements, elle donne du bois de chauffage. Si elle limitait sa sollicitude à cela, elle n'aurait pas besoin de demander \$850,000 à notre public charitable.

Si son budget s'est accru, d'année en année, c'est que nous concevons la charité de façon plus généreuse qu'autrefois. C'est que nous savons que ceux d'entre nous qui en ont les moyens doivent donner pour assurer non seulement la subsistance des pauvres mais une certaine mesure de bien-être social. Nous comprenons, par exemple, que les œuvres qui organisent les loisirs de la jeunesse, qui permettent aux enfants des classes populaires de Montréal de passer quelques semaines de vacances à la campagne, qui combattent la délinquance et la criminalité chez les jeunes; nous savons, dis-je, que ces œuvres sont tout aussi indispensables que celles qui donnent le gîte aux vieillards malades ou qui distribuent des vivres aux familles dépourvues.

C'est à ces œuvres de bien-être, de relèvement social, que la Fédération s'intéresse de plus en plus. Elle demande à chacun de nous de faire dans son budget la part de cette charité qui se traduit par deux mots dont nous comprenons mieux aujourd'hui tout le sens: sécurité sociale. C'est pour nous non seulement œuvre de charité chrétienne, mais œuvre de patriotisme.

Nous sommes le plus grand nombre de besoins sont plus grands. Nous ne pouvons demeurer indifférents au relèvement et à l'essor de notre

peuple. Lorsque la Fédération nous tendra la main, faisons généreusement le geste qu'elle attend de nous: Souscrivons.

Rappelons à nos lecteurs les prix fixés des bas nylon:

Ces prix sont aussi bas et dans quelques cas plus bas que ceux de 1941. Pour le bureau, les courses, l'usage courant, il semble que la jauge 42, première qualité à \$1.50, soit la plus pratique.

Comme la fabrication des bas

tant déjà assuré la possession du Soleil de Mysore, elle goûtait un repos bien gagné.

Cependant, il fallait voir cela. Sans bruit, l'homme noir entra. Derrière le panneau, la portière, pour lui livrer passage, avait à peine frémi. Il toucha l'épaule de la jeune fille; celle-ci, troublée dans son sommeil, tressaillit, ouvrit les yeux, regarda cette forme sombre avec une épouvante muette en horreur des qu'elle eut reconnu Nestor. Ainsi il l'avait rejointe! Elle baillotta, terrifiée:

—Vous!

Penché sur elle, le regard mauvais, la voix basse et rude, l'époux d'Albertine riposta:

—Ben oui, moi! Trêve de paroles. Donne la montre! Vite.

—Non.

Le repoussant des deux mains, Denise, palpitante, avait répondu du même ton. Un court dialogue engagea, comme des épées, ses répliques hâtives:

—Tu l'as?

—Non.

—Tu l'auras?

—Non.

—Morbleu! Va la chercher, coquine!

La jeune fille s'était soulevée sur un coude, en dépit de la poigne rude qui lui meurtrissait l'épaule. Entre ses bouclettes, un peu dérangées par le sommeil dont il l'avait brusquement tirée, son regard permesurait Nestor, comme un ennemi. Elle le toisait sans crainte, sûre d'avoir bien agi en fuyant la vie infernale qu'il lui préparait, certains aussi que Hugues accourrait à son secours au premier appel. Résolue, Denise prononça de nouveau:

—Non.

Cette tranquillité dans le refus, cette volonté qui, pour la première fois, s'opposait fermement à celle de son tuteur firent voir rouge au misérable. La pensée des risques qu'il courait lui-même dans ce milieu où il se trouvait seul contre tous, l'idée du peu de temps qui lui restait pour tenter de mener à la réussite son plan ténébreux, coulèrent dans son cerveau une implacable décision.

(A suivre)

Des bas nylon à l'heure que voudront les marchands

Bien que chaque magasin du Canada puisse mettre en vente des bas nylon le 19 février, plusieurs grands magasins, craignant les inconvénients d'une foule incontrôlable d'acheteurs et d'acheteuses, ont annoncé d'ores et déjà qu'ils ne vendraient pas de nylons ce jour-là, ce qu'ils sont libres de faire d'ailleurs.

D'autres ont déjà institué un système d'inscriptions et enverront par la poste les bas convoités aux clientes qui ont inscrit leurs noms; un grand magasin d'Ottawa annonçait déjà à la fin de janvier qu'il "ne vendrait pas de bas nylon" le 19 février.

Les bas nylon sont divisés en quatre classes: A.B.C.D., la classe D étant la plus fine puisqu'elle contient 57 fils à la jauge. Chacune de ces classes comprend 4 qualités: spéciale, première, irrégulière et troisième. Des prix ont été fixés pour chaque classe et chaque qualité. Chaque bas doit porter le nom nylon, et des indications faciles à lire donnant la jauge et la qualité; les seconds devront être marqués tels et les "substandards" également.

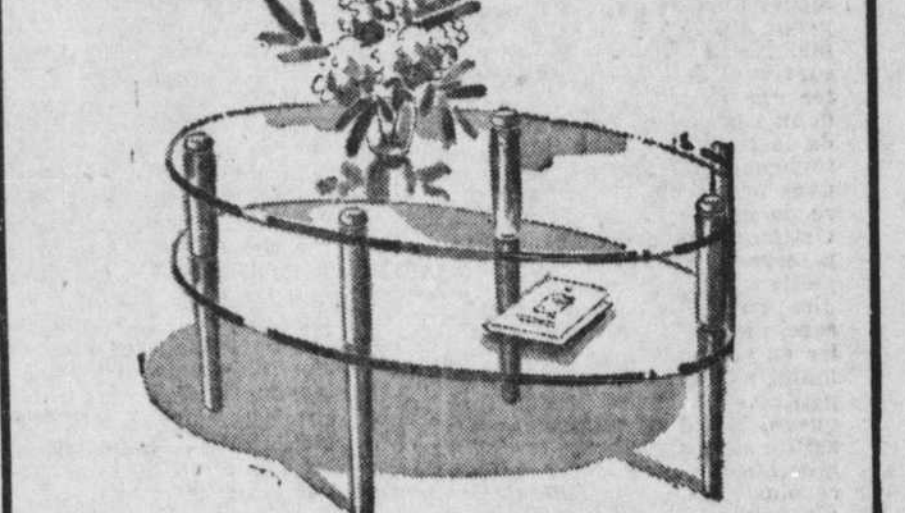
Le Composé de Pinkham est un sédatif sûr. Ce qui veut dire qu'il exerce un effet calmant sur l'un des principaux organes féminins. C'est l'un des remèdes les plus efficaces pour soulager les symptômes indiqués.

Le Composé de Pinkham assiste LA NATURE! Des milliers et des milliers de femmes et de jeunes filles en profitent. Faites-en l'essai!

COMPOSE LYDIA E. PINKHAM'S VÉGÉTAL

Heures d'affaires du lundi au vendredi : 9 h. 30 à 5 h. 30. Nous fermons à 1 heure le samedi.

EATON



TABLES DE VERRE ECHANTILLONS à 1/2 PRIX

OCCASION DU JEUDI

16.00 à 36.00

REG. 32.00 à 72.25 — Modèles variés, ovales, ronds, carrés. Pieds de bois naturel. Quelques tables défranchées dans le lot, raison de cette diminution de prix.

Meubles, au cinquième

THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Des bas nylon à l'heure que voudront les marchands

Bien que chaque magasin du Canada puisse mettre en vente des bas nylon le 19 février, plusieurs grands magasins, craignant les inconvénients d'une foule incontrôlable d'acheteurs et d'acheteuses, ont annoncé d'ores et déjà qu'ils ne vendraient pas de nylons ce jour-là, ce qu'ils sont libres de faire d'ailleurs.

D'autres ont déjà institué un système d'inscriptions et enverront par la poste les bas convoités aux clientes qui ont inscrit leurs noms; un grand magasin d'Ottawa annonçait déjà à la fin de janvier qu'il "ne vendrait pas de bas nylon" le 19 février.

Les bas nylon sont divisés en quatre classes: A.B.C.D., la classe D étant la plus fine puisqu'elle contient 57 fils à la jauge. Chacune de ces classes comprend 4 qualités: spéciale, première, irrégulière et troisième. Des prix ont été fixés pour chaque classe et chaque qualité. Chaque bas doit porter le nom nylon, et des indications faciles à lire donnant la jauge et la qualité; les seconds devront être marqués tels et les "substandards" également.

Rappelons à nos lecteurs les prix fixés des bas nylon:

Ces prix sont aussi bas et dans quelques cas plus bas que ceux de 1941. Pour le bureau, les courses, l'usage courant, il semble que la jauge 42, première qualité à \$1.50, soit la plus pratique.

Comme la fabrication des bas

tant déjà assuré la possession du Soleil de Mysore, elle goûtait un repos bien gagné.

Cependant, il fallait voir cela. Sans bruit, l'homme noir entra. Derrière le panneau, la portière, pour lui livrer passage, avait à peine frémi. Il toucha l'épaule de la jeune fille; celle-ci, troublée dans son sommeil, tressaillit, ouvrit les yeux, regarda cette forme sombre avec une épouvante muette en horreur des qu'elle eut reconnu Nestor. Ainsi il l'avait rejointe! Elle baillotta, terrifiée:

—Vous!

Penché sur elle, le regard mauvais, la voix basse et rude, l'époux d'Albertine riposta:

—Ben oui, moi! Trêve de paroles. Donne la montre! Vite.

—Non.

Le repoussant des deux mains, Denise, palpitante, avait répondu du même ton. Un court dialogue engagea, comme des épées, ses répliques hâtives:

—Tu l'as?

—Non.

—Tu l'auras?

—Non.

—Morbleu! Va la chercher, coquine!

La jeune fille s'était soulevée sur un coude, en dépit de la poigne rude qui lui meurtrissait l'épaule. Entre ses bouclettes, un peu dérangées par le sommeil dont il l'avait brusquement tirée, son regard permesurait Nestor, comme un ennemi. Elle le toisait sans crainte, sûre d'avoir bien agi en fuyant la vie infernale qu'il lui préparait, certains aussi que Hugues accourrait à son secours au premier appel. Résolue, Denise prononça de nouveau:

—Non.

Cette tranquillité dans le refus, cette volonté qui, pour la première fois, s'opposait fermement à celle de son tuteur firent voir rouge au misérable. La pensée des risques qu'il courait lui-même dans ce milieu où il se trouvait seul contre tous, l'idée du peu de temps qui lui restait pour tenter de mener à la réussite son plan ténébreux, coulèrent dans son cerveau une implacable décision.

(A suivre)

Les Missions des Pères Blancs en Afrique

Jingi

Jingi, tel est son nom, mais il le changera avant longtemps en un autre, le jour où il pourra recevoir le saint baptême qu'il désire de tout son cœur.

Son histoire, me semble-t-il, ne manque pas d'intérêt. Il est âgé d'environ 14 ans, plein de vie, sûr et gai, pétillant d'intelligence et rempli de bonne volonté.

Le petit pâtre

Voici quelle fut son existence jusqu'au jour où nous avons pu l'amener près de nous. Son père s'appelait Mughanga et sa mère: Muma. Notre petit Jingi est le seul survivant de sept enfants dont quatre ont été enlevés en bas âge et deux sont morts de faim au cours de la terrible famine de 1918 qui, seule, autour de notre mission, dans un rayon d'environ une heure de marche, a fait près de 2.500 victimes. Ses premières années se passèrent comme celles de tous ces petits enfants de la brousse, c'est-à-dire: conduire le troupeau au pâturage, passer la journée à le surveiller en gambadant de tous les côtés, tantôt s'amusant à faire courir les petits vœux en les prenant par la queue, tantôt se hissant avec une agilité sans pareille sur le dos d'un gros boeuf qui ne s'en occupe guère plus que des gentils oiseaux qui viennent parfois se reposer sur son énorme tête. Ah! ces chers petits nègrillons, ils sont heureux alors; du passé aucun regret, aucune préoccupation pour le présent, ni souci pour l'avenir; pour la plupart ils se laissent grandir, sans se douter du grand désir qu'a le bon Dieu d'être connu et aimé de leurs petits cœurs. Et combien sont nombreux encore dans cette grande Afrique, ceux qui n'en entendent jamais parler de ce Dieu qui les voudrait à lui et se ferait connaître d'eux si ses missionnaires étaient plus nombreux.

Sans famille

Notre petit Jingi en était là lui aussi lorsque la famine vint troubler son existence. La pluie n'était pas tombée d'une manière suffisante, la récolte cette année-là fut presque nulle. C'était la course à l'aventure ou la mort pour nos noirs qui n'ont comme nourriture que leur grossière farine de millet. Une des sœurs encore vivantes de notre petit racheté ne tarda pas à être enlevée par la faim. Alors son père et sa mère emmenant avec eux leur dernière petite fille, Dukwa, quittèrent leur pays, le Mun, et vont chercher du travail dans le nord de Turu. Du travail, ils en trouvent, mais des vivres, point; aussi réduits à se nourrir d'herbes sauvages, le père et la petite Dukwa ne tardent pas à mourir. De neuf membres que cette famille comptait tout d'abord, il ne reste donc plus que la mère et le petit Jingi, et ils sont séparés l'un de l'autre, car, rongé par la famine, l'enfant avait quitté ses parents depuis quelques mois pour aller demander l'aumône d'un peu de nourriture chez un de ses oncles plus fortuné. Ce peu même qui lui était nécessaire, lui fut refusé et il dut se mettre de nouveau en quête d'un gîte plus hospitalier.

Dans des temps de famine semblable, toute pitié est bannie du cœur de ces gens si égoïstes. Très souvent, de pauvres malheureux, mourant de faim, demandaient l'hospitalité pour la nuit, dans quelque maison étrangère, voire même amie, et ils étaient chassés à coup de bâton. On ne leur donnait même pas asile avec les bêtes, ni même dans l'enceinte extérieure de la maison, de peur de leur voir prendre la moindre nourriture. Rejetés comme des êtres dangereux, il ne leur restait, comme ressource, qu'à se blottir, sans force, près de la porte. Très souvent, au milieu de la nuit, un faible cri se faisait entendre; c'était la dernière plainte de ces malheureux sortant tout à coup de leur léthargie, en se sentant étranglés par quelque bête sauvage, les hyènes surtout, qui avaient vite fait de les mettre en lambeaux. Combien aussi tombaient épuisés le long des routes pour ne plus se relever! Les nombreux crânes que l'on rencontre partout où l'on s'en va, la preuve, au Muju, colline d'origine de notre petit Jingi, sur plus de trente maisons habitées avant cette époque, aucune n'a subsisté. Les habitants pour la plupart sont morts ou ont dû aller chercher ailleurs ce qui était nécessaire à la conservation de leur existence. Nous avons mis à la disposition de ces pauvres affamés quelques vieilles maisons qui avaient été notre première demeure ici, mais, hélas! il nous était impossible de distribuer et même de trouver assez de vivres pour sauver ceux qui venaient s'y réfugier; aussi presque chaque matin, fallait-il enterrer un et quelquefois plusieurs de ces malheureux, morts durant la nuit, et que souvent nous

n'avions jamais vus et auxquels par conséquent, il nous avait été impossible de procurer le moindre secours religieux.

Volonté de vivre

Orphelin, si jeune, abandonné à lui-même, notre petit Jingi semblait bien devoir lui aussi ne pouvoir attendre la récolte suivante dans ces circonstances. Son courage, uni à une hardiesse étonnante dans un si jeune enfant, le sauva. Ne se décourageant pas, même après avoir été repoussé tant de fois, il alla, à tout hasard, frapper à la porte d'une famille aisée qui habitait le pays du jumbé (roi) Vruhujua, à quarante milles environ vers le nord. Jingi, comme je le disais à l'instant, débrouillard, gai, enjoué, pétillant d'intelligence, eut bientôt fait de se faire estimer, voire même aimer. Assuré maintenant du lendemain, il connut de nouveaux jours heureux de son enfance. Certes, bien souvent, sa pensée se reporta vers son père et sa sœur, plus souvent encore vers sa mère, dont il était sans nouvelles. La retrouverait-il un jour? N'avait-elle pas été aussi emportée par la terrible famine? A cette pensée, son petit cœur se serrait, mais il espérait toujours et il avait raison.

En effet, la pauvre mère, restée seule après la mort de son mari et de sa fille, voulut regagner son pays d'origine où elle pourrait peut-être trouver quelque secours. Une de ses cousines éloignées, Christina, habitait à côté de la mission. C'est chez elle qu'elle vint se réfugier. Son état faisait vraiment peine à voir. Les bras, les corps entiers étaient démesurément enflés. Il lui était absolument impossible d'aller plus loin. La mission lui vint en aide. Intelligente, elle eut vite fait de comprendre les vérités de notre sainte religion; sa bonne volonté, sa conduite exemplaire, obtinrent de Sa Grandeur que son éprouve fut abrégée et que son nom fut changé de Muma en celui d'Elisabeth.

Qui oublie sa mère

Aussitôt guérie, toute la pensée de cette pauvre mère se tourna vers son cher Jingi. Qu'était-il devenu? Était-il vivant? Était-il mort? Depuis quatre grands mois, elle était sans nouvelles de cet unique enfant, son premier né. Sans cesse, elle demandait aux Pères de faire des recherches pour le retrouver. Devant ses supplications réitérées et si légitimes, malgré la pénurie de nos ressources et la difficulté de la tâche, quoique selon toutes les prévisions cet enfant eût dû périr, le Père supérieur envoya à sa recherche avec ordre de le retrouver à n'importe quel prix, mort ou vivant. De fait, il fut retrouvé, mais le père du nom de Muma qui l'avait accepté et nourri, refusa de le rendre. Il ne restait qu'une ressource, le racheter. Comptant sur une générosité future d'un bienfaiteur, le Père supérieur n'hésita pas à prendre à la charge de la mission de quoi acheter une belle génisse et la faire conduire chez Muma afin de l'échanger contre le petit Jingi. Telles sont les coutumes du pays et la manière de parler habituelle de nos gens. Inutile d'essayer de décrire la joie de cette mère et de ce fils se retrouvant après de telles épreuves. Seuls ceux qui ont été témoins de semblables scènes peuvent en avoir une juste idée. Le petit Jingi fait maintenant la joie de sa mère qui en est fière à juste titre, et aussi notre consolation quand nous constatons les nombreuses qualités dont il est doué, malgré son espérance qui, elle-même, manque pas de charme. Il commence à savoir lire un peu et se distingue parmi les petits catéchumènes qui se préparent à recevoir le baptême. Nous lui avons permis d'entrer à l'église et nous lui avons permis de servir la messe; c'est un grand plaisir et un honneur pour lui. Il est d'une fidélité vraiment admirable, toujours le premier à l'église, le matin, même aux jours de pluie, alors qu'il nous arrive tout ruisselant, n'ayant comme protection qu'un petit bout d'étoffe que nous lui avons donné à la Noël, tout juste assez grand pour le couvrir de la ceinture aux genoux. Qui sait si, un jour, votre petit racheté ne sera pas prêtre-apôtre auprès de ses propres compatriotes?

Henri GAUTHIER,

des Pères Blancs.

Evêque-Roi des Brigands

Une épopée missionnaire: se déroule comme un roman, 80 pages de photos: tout un album de choses africaines. Lisez et faites lire. En vente chez les Pères Blancs, \$1.25 et par la poste \$1.37. 1640, rue St-Hubert, Montréal 24.

Policier assassiné par son prisonnier

New-York, 6. — Un agent de la circulation routière, M. Jack West, 40 ans, a été assassiné près de Jericho, L.I., par un jeune homme qu'il venait d'arrêter quelques minutes auparavant.

L'assassinat, qui s'est fait sans témoin, est apparemment survenu sur la route d'Oyster May-Hicks, alors que le policier conduisait son prisonnier à la prison du comté de Nassau, deux milles plus loin.

L'auto contenant le cadavre avait été abandonnée sur la propriété de l'ancien gouverneur Nathan L. Miller, à plusieurs milles du poste de police.

Le meurtrier a laissé l'auto à quelque 50 pieds de la route de manière à ce que l'on ne puisse l'apercevoir de la route en question.

Un grand oiseau. — Le héron blanc est le plus grand de nos espèces. Ses ailes ont une envergure de près de sept pieds.

La situation présente du catholicisme au Canada

PAR MGR PAUL BERNIER

Sous ce titre, le secrétaire du Comité permanent de l'Épiscopat canadien vient de publier quelques études parues d'abord dans des revues et qu'il a retouchées et agrégées pour en faire un tout homogène et solide.

Au fait, c'est un remarquable travail d'une grande netteté et d'une rare précision que nous offrons ces pages. L'auteur ne s'attarde pas en vaines considérations, il ne se soucie guère de polir des phrases, mais, dans un style à la fois sobre et élégant où s'accumulent faits et statistiques, il brosse un vivant tableau de la situation historique et juridique, puis démographique et ethnique, et enfin politique et sociale du catholicisme canadien. A cette première partie s'en ajoute une deuxième qui, elle aussi, contient trois subdivisions: dans la lutte que l'Eglise doit mener au Canada comme ailleurs, pour établir le règne du Christ, pour faire triompher la vérité sur l'erreur, quelles sont les forces adverses, les forces alliées, les forces catholiques?

Brochure des plus instructives que tout catholique voudra posséder.

Au comptoir, \$0.15; par la poste, \$0.17.

Service de Librairie du Devoir.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre écrite avec adresse authentique. Le "Devoir" ne prend pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

M. Hoo et non Who

The Commonwealth of Massachusetts Department of Public Health Rutland State Sanatorium, Rutland, le 2 février 1946

M. Albert Alain,

le Devoir, Montréal.

Monsieur,

Votre billet, *Who's who?*, paru dans le numéro du 30 janvier, m'a vivement intéressé. Ce Chinois ne s'appelait-il pas Hoo au lieu de Who? J'ai ici, parmi les papiers que Louis Dantin m'a laissés, une lettre de Hoo Che Shy, en français, datée de 1931 et du consulat chinois d'Ottawa. Cette lettre de quatre pages, en excellent français, était un commentaire littéraire sur un ouvrage de Dantin. Ce Chinois distingué y parlait de son ami Louis de Montigny. J'essaye depuis un an de le retracer. Je crois que c'est votre M. Who.

Votre tout dévoué,

Gabriel NADEAU

N. de la R. — Le signataire des lettres que possède le Dr Gabriel Nadeau est manifestement la même personne dont il était question dans le chronique paru dans le *Devoir* du 30 janvier. Le chroniqueur a eu tort de se fier à sa mémoire et de ne pas se référer à ses archives avant d'orthographier le nom de M. Hoo. Le nom est en effet Hoo et non pas Who. La prononciation est cependant la même dans les deux cas. — A. A.

L'industrie française de l'aluminium

Paris, (S.I.F.) — Le journal "Résistance" fait le point de l'industrie française de l'aluminium qui peut faire économiser des milliards de francs à la France. La production de l'aluminium français en 1945 a atteint 200 mille tonnes. En 1946, elle sera de 400 mille tonnes, quand elle exportera avant la guerre vers l'Allemagne et l'Angleterre. Mais l'Angleterre dispose maintenant d'un minerai similaire quoique moins riche au Gold Coast: "la latérite". Ensuite, le Canada détient d'importants stocks de bauxite. Enfin la situation financière britannique ferme à la France cet important débouché.

Aussi en raison des utilisations nombreuses et variées de l'aluminium, c'est vers l'exportation de produits manufacturés que doit s'orienter la production.

De plus, l'utilisation rationnelle de l'aluminium réduira notablement les importations coûteuses de cuivre et d'étain.

Enfin, d'importants gisements de bauxite en formation se trouvent au Sahara. Il faut en moderniser les procédés d'extraction et de transformation et trouver à ce minerai des applications de plus en plus nombreuses.

Temps passé en prison

En Cour du banc du roi, le juge Wilfrid Lazure a condamné hier au temps déjà passé en prison douze délinquants accusés d'attouchements illégaux devant la maison Eaton, le 27 septembre dernier, au cours de la grève des bouchers, à Montréal.

Me Léonard Trépanier a fait remarquer au tribunal que les accusés avaient fait du temps en prison et que comme l'incident s'était produit avant la fin de la saison de la navigation les prévenus avaient perdu par le fait même un montant assez substantiel d'argent.

Parmi les douze accusés, un dénommé Martineau aura des frais à payer et le juge lui a donné huit jours pour se conformer à l'ordre.

Collège et Famille

Revue d'éducation SOMMAIRE — JANVIER 1946

Editorial: Deux mille ans La Direction

Noël: Deux mille ans Eve

Formation humaniste: La vivante Armure Jacques Tremblay, S.J.

Pages de vie: Lettre à ma fille Miriam

Formation religieuse: L'âge d'aimer Jean Laramée, S.J.

Directives: Les "funny papers" Luigi d'Apollonia, S.J.

Formation du caractère: Ce mystère de lumière Jeanne l'Archevêque-Duguay

Sondages: Pour préparer à la vie Marie-Joseph d'Anjou, S.J.

Nos jeunes dans la vie: L'artisan d'aujourd'hui Guy Viau

Un livre Sur l'enseignement du français Au comptoir 0.25, par la poste 0.30.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

AVEC LE REGIMENT IRLANDAIS



Voici les cornemusiciens du régiment irlandais. En Hollande, ce régiment a eu la rude tâche de nettoyer les environs de Nijmegen, des Allemands qui s'y trouvaient. Le plus grand succès du régiment a été la bataille d'Otteloo, où les lance-flammes ont "fait fondre" les tanks allemands.

Trois envolées hebdomadaires

Le service transatlantique Canada-Grande-Bretagne assuré par Air-Canada pour le compte de l'Etat canadien comprend désormais trois envolées hebdomadaires dans les deux sens et les voyageurs peuvent acheter leurs billets dans toutes les villes canadiennes, pour des voyages d'affaires et quelques autres.

Les gros avions quadrimoteurs Lancaster quittent l'aéroport de Montréal les lundis, mercredis et vendredis pour Prestwick, Ecosse. Quelques heures après leur arrivée dans ce pays les passagers peuvent être à Londres ou dans une autre grande ville du Royaume-Uni. Dans le sens de l'ouest, les avions quittent Prestwick les mercredis, vendredis et dimanches. Il est transporté en plus des passagers, du courrier et des messageries. Ces dernières peuvent être expédiées de n'importe quel point au Canada. Chaque avion peut transporter 3.500 livres de courrier, messageries et bagages.

Quatre des six avions Lancaster construits au Canada spécialement pour ce service transatlantique peuvent transporter dix passagers et les deux autres, huit. Chaque avion a un équipage de cinq hommes: un capitaine, un second, un navigateur, un sans-filiste et un commissaire-steward. Les pilotes ont été spécialement entraînés sur cette route de l'Atlantique et plusieurs membres du personnel sont d'anciens membres de l'aviation royale canadienne qui sont entrés au service d'Air-Canada au sortir de l'armée.

Air-Canada a déjà à son crédit 500 traversées de l'Atlantique. La durée ordinaire de ces envolées est d'environ douze heures mais le record est de 10 heures et 15 minutes. Pour la commodité des voyageurs les avions sont munis d'un système de chauffage et de ventilation moderne, d'un système d'éclairage au néon et de fourneaux de cuisine électrique. Des repas de poulet, de bœuf et de côtelettes et de légumes sont préparés à l'aéroport de Montréal et à celui de Prestwick et servis chauds au-dessus de l'océan. On sert aussi le thé et le café ainsi que des repas légers. De plus, des revues, des journaux et des jeux sont mis à la disposition des voyageurs.

"C'est notre intention, a déclaré M. D. R. MacLaren, surintendant du service des voyageurs d'Air-Canada, de créer un service transatlantique typiquement canadien et le meilleur dans l'Atlantique-nord.

Million d'écaillies. — Les ailes de certains papillons sont recouvertes de plus d'un million d'écaillies.

Le gouvernement Groza serait reconnu

Bucarest, 6 (A.P.) — L'on apprend que le gouvernement de Grande-Bretagne et le gouvernement des Etats-Unis ont informé la Roumanie qu'ils désiraient reconnaître le gouvernement dominé par les communistes du premier ministre Pierre Groza. On sait que ces pays refusaient de transiger avec ce gouvernement depuis près de 11 mois.

(A Londres, un porte-parole du Foreign Office, a dit que la Grande-Bretagne avait envoyé au gouvernement roumain une note qui équivalait à une offre de reconnaissance. La teneur de la note sera révélée mercredi).

Cette décision arrive un mois après les légers changements faits dans le cabinet lors d'une visite de la commission anglo-américaine soviétique nommée par la conférence à Moscou des ministres des affaires étrangères des trois grandes puissances pour élargir la base du gouvernement Groza.

Par la suite, on a accepté dans le cabinet un ministre sans portefeuille représentant chacun des partis importants d'opposition, le parti Maniu et le parti libéral, dirigé par Constantin Brătianu.

Avant la guerre, ces partis dominaient la politique et, récemment, lors d'élections provinciales, ils ont reçu de fortes majorités.

Le secrétaire d'Etat américain, M. James F. Byrnes, a déjà dit que l'attitude du gouvernement de Groza en ce qui concerne la liberté de la presse et d'assemblée serait un facteur décisif dans la reconnaissance par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Récemment, un porte-parole du parti paysan a affirmé que rien dans le sens déterminé à Moscou n'avait été fait par le gouvernement de Groza.

Le cabinet Groza a été installé il y a 11 mois, au cours d'une visite en Roumanie d'Andrei Vishinsky et après une entrevue orageuse entre M. Vishinsky et le jeune roi Michel.

L'Argentine se fait plus conciliante

Buenos Ayres, 6 (A.P.) — Des diplomates neutres ont hier laissé entendre qu'ils croyaient que l'Argentine avait adopté une politique destinée à empêcher toute aggravation de la tension diplomatique entre elle et les Etats-Unis avant l'élection présidentielle du 24 février et la conférence panaméricaine de Rio de Janeiro, qui doit se tenir vers la mi-mars.

Ces informateurs ont déclaré qu'ils basaient leur opinion sur le ton d'une note transmise par l'Argentine en réponse à une note américaine de protestation contre les accusations portées par le colonel Juan D. Peron, candidat présidentiel, contre l'ambassadeur américain.

Assemblée syndicales

Le conseil d'imprimerie tiendra son assemblée régulière ce soir, à 8 h. 15, au local habituel, 1231 est, rue Demontigny. Il y aura l'élection des officiers et des délégués des divers comités.

Ce soir, à 1231 est, rue Demontigny, aura lieu l'assemblée du syndicat des poseurs de terrazzo, à 8 h. 15. Tous les membres sont priés d'y assister.

L'Association forestière

Québec, 6 (C.P.) — M. J.-D. Brûlé, de Val-Brillant, a été réélu président de l'Association forestière de Québec, au cours de l'assemblée annuelle des membres de l'association.

MM. Roland Bock et V.-E. Johnson, tous deux de Montréal, ont été d'autre part réélus vice-présidents, et M. Henri Kieffer, trésorier. M. J.-A. Breton succède au Dr A.-R. Gobeil, comme gérant.

On compte quatre nouveaux directeurs: MM. Wilfrid Hamel, Paul Sauvé, Emile Lemire et H.-H. Magnan, de Montréal.

M. J.-S. Bourque, ministre des Terres et Forêts de la province de

Québec, a été nommé membre à vie.

D'après le rapport présenté par le trésorier, l'association accuse un surplus de \$1.133 pour 1945.

Au cours d'une assemblée, les membres du nouveau comité exécutif ont décidé de nommer deux nouveaux directeurs régionaux permanents et ils ont discuté des activités futures de l'association.

Fête intime au bureau du contentieux

Me Guillaume St-Pierre, c.r., chef du contentieux municipal, était, tard hier après-midi, l'objet d'une fête intime de la part de ce service à l'hôtel de ville. M. St-Pierre fête actuellement le vingt-cinquième anniversaire de son entrée au service de la ville de Montréal.

Lundi soir dernier, au cours d'une réunion à l'hôtel Windsor, les autorités municipales et les avocats au service de la ville avaient rendu également hommage à Me St-Pierre.

Le papier en Angleterre

Londres, 6. — Les moulins à papier anglais ont été avertis par sir Ralph Reed, le contrôleur du papier, qu'ils peuvent faire application pour du matériel brut additionnel pour l'impression, mais seulement pour l'exportation. La raison officielle de cette décision est que le gouvernement veut relever la pénurie de papier dans certains pays de l'Empire ainsi que dans certains pays alliés.

EMPLOIS À REMPLIR

On trouvera ci-dessous le tableau partiel des occasions d'emploi du bureau local du Service national de Placement de même que les occasions offertes dans tout le Canada par le

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

- (1) CUISINIÈRE — \$100. par mois — Expérimentée, pour maison privée — Devoir protéger les repas — Bonnes références — Nationalité indifférente — Appartenance libre — Homme pour travail lourd ainsi que blanchissage et ouvrage général.
- (2) CUISINIÈRE — \$80. par mois — Maison privée, 3 adultes, autre aide en service — Expérimentée — Parlant anglais — Charge complète — Références.
- (3) SERVANTE GÉNÉRALE — \$50. à \$60. par mois — Maison privée — Pour s'occuper du blanchissage et ouvrage général — Appartenance libre — Nationalité indifférente — Cuisinière et homme pour travail lourd déjà en service.

(Les positions ci-dessus et beaucoup d'autres sont disponibles à notre bureau de la Division Féminine, 305 ouest, rue Ste-Catherine.)

Employées Services domestiques!!!

Vous épargnez du TEMPS, BILLETS DE TRAMWAYS et APPELS TELEPHONIQUES en vous ENREGISTRANT à nos BUREAUX où un choix varié de BONNES POSITIONS vous sera offert au cours d'une entrevue amicale avec nos Officiers de Placement.

305 ouest, rue Ste-Catherine

Tout bureau du Service national de Placement offre des occasions d'emploi, dans sa propre zone et ailleurs au Canada. Si vous pouvez remplir une des situations énumérées ci-dessus, abouchez-vous avec le plus proche bureau du

SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

Ministère fédéral du Travail

Humphrey Mitchell A. MacNamara
Ministre du Travail Sous-ministre

A partir du

VENDREDI 15 FEVRIER

le SERVICE des WAGONS-LITS

sera rétabli sur

LE

"WASHINGTONIAN"

aller et retour

NEW-YORK

départ de la Gare centrale, tous les jours à 8 h. 50 p.m.

Compartiments, chambrettes à deux lits, lits du haut et du bas. Ce service jusqu'à Washington directement.

Pour réservation des places, etc., s'adresser à la Gare centrale ou à 384 ouest, rue St-Jacques, Téléphone: MA. 1261

CANADIEN NATIONAL

La colonisation française

Cours de M. René Ristelhueber à l'Université de Montréal

M. Ristelhueber a inauguré ces jours derniers, son cours d'histoire de la colonisation française. Après avoir tracé le programme des vingt leçons qu'il compte consacrer à ce sujet, il a exposé que leur objet était de répondre à la question: le Français est-il colonisateur? On répète que, trouvant sur son sol tout ce qu'il peut désirer, le Français s'expatrie difficilement. Cependant, il a créé sous Louis XIV un immense empire colonial et, l'ayant perdu en grande partie en 1763, il en a reconstitué un autre considérable sous la Troisième République. C'est là une contradiction dont il convient de rechercher la cause.

Le conférencier a indiqué ensuite que les véritables précurseurs en la matière avaient été les Croisés. Pendant deux siècles, ils ont gouverné en Asie Mineure un domaine s'étendant à l'Arménie et à l'Égypte ou, entouré de ses vassaux, venus eux aussi de France, le roi de Jérusalem appliquait les lois de sa mère-patrie. Il pratiquait une véritable politique coloniale en assimilant les populations chrétiennes, en s'alliant avec les empereurs de Constantinople et même parfois en se rapprochant des Emirs musulmans. La grande aventure des Croisés, commencée en 1098, et terminée en 1291, s'est prolongée dans l'île de Chypre pendant près d'un siècle encore.

Passant à l'époque de la Renaissance, M. Ristelhueber montre que si les Français se sont lancés sur les mers après les Espagnols et les Portugais, ils ont aussitôt occupé une place considérable dans la découverte des terres nouvelles, de hardis marins normands, bretons et basques étant partis à l'aventure dans tous les coins du monde.

La découverte du Canada

L'histoire de la découverte du Canada et l'œuvre du grand Champlain sont bien connues. Encore convient-il de remarquer qu'à un moment où la colonisation espagnole revêtait un caractère utilitaire et brutal, les Français ont appliqué un programme généreux qui, tout en ne négligeant pas les profits commerciaux, s'efforçait d'attirer des colons dans des contrées lointaines, de cultiver celles-ci, de civiliser les Indiens et de les convertir.

Déjà la France avait pris pied partout. Ses pêcheurs étaient installés à Terre-Neuve; de hardis marins de Dieppe avaient créé sur les côtes de Floride un établissement éphémère, il est vrai. D'autres Français étaient parvenus aux Antilles où ils avaient débarqué dans les îles de Saint-Christophe, de la Guadeloupe et de la Martinique; ils avaient été parmi les premiers à prendre contact avec le Brésil, et à effectuer plusieurs tentatives en Guyane.

De même dans les autres continents: les établissements français sur la côte nord africaine et relations parfois agitées avec les bey's d'Alger; fondation d'un comptoir à l'embarcadere du Sénégal et début d'exploration de ce fleuve; création d'un poste français au sud de Madagascar à Fort Dauphin et dans l'île Bourbon; rayonnement d'influence enfin en Indo-Chine par l'action des missionnaires.

Tel était le bilan du domaine colonial de la France dès 1663. Une grande partie de cette œuvre est le résultat de l'activité de Richelieu. Se rendant compte que pour être forte en Europe, la France devait également se montrer puissante au delà des mers, il avait réorganisé la marine, encouragé la création de compagnies de commerce et favorisé les entreprises coloniales.

Au cours de la prochaine conférence, qui aura lieu ce soir, à 7 h. 45, M. Ristelhueber parlera de l'œuvre de Colbert et de l'évolution des colonies françaises jusqu'au début de la guerre de Sept Ans.

Le cardinal Roques aumônier national

Paris, (S.I.F.) — L'Assemblée des cardinaux et des évêques de France ayant décidé d'organiser une aumônerie de la marine marchande en France, le cardinal Roques, archevêque de Rennes, a été nommé aumônier national, et le R. P. J. Butel, vicaire général. Le séminaire missionnaire de Lisieux formera un clergé maritime spécialisé. Les séminaristes s'embarqueront comme simples matelots pendant leurs vacances pour connaître le métier de marin. Dans les ports, les aumôniers assumeront la charge de l'apostolat auprès des officiers, des hommes d'équipage, des pêcheurs, de leurs femmes et de leurs enfants au moyen de cercles d'études, patronages, bibliothèques, bulletins et revues.

La paix, problème national

(Au Canada)

par le R. P. Gustave LAMARCHE, C.S.V.

No 10 de la Collection "LES CHAÎNES REFLETS".

Aussi en vente dans cette collection:

Perspectives de l'avenir intellectuel de la France, par Auguste Viatte.

La guerre et l'amour au Canada d'aujourd'hui, par Roger de Roques.

Sir Wilfrid Laurier précurseur de l'entente cordiale, par René Ristelhueber.

Chronique Louisianaise, par Roger Picard.

Chaque brochure, au comptoir 0.25\$, par la poste 0.28\$.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Conférence du R. P. A. Bleau, C.S.C. Nouvelles des Trois-Rivières

Aux membres de la section Mont-Royal des voyageurs de commerce

Samedi soir dernier, le R. P. A. Bleau, C.S.C., donnait une conférence aux membres de la section Mont-Royal de l'Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce du Canada, à la demande de leur aumônier, le R. P. A. Brunet, S.J.

Le Père Bleau, qui est un ancien missionnaire du Bengale, Indien, entretint son auditoire sur sa captivité aux Philippines. En 1940, après un séjour de dix ans, il revenait au pays refaire ses forces épuisées. En octobre 1941, il repartait pour ses missions avec un groupe de seize autres missionnaires de Sainte-Croix (Pères, Frères et Soeurs). La guerre s'étant déclarée avec le Japon, alors qu'il était aux Philippines, il ne put continuer son voyage et dut rester à Manille pendant l'occupation japonaise. Il a assisté au bombardement de la ville, et faillit être tué deux fois. L'armée japonaise entra triomphalement dans Manille le 2 janvier 1942 et y installa tous les sujets ennemis, excepté les missionnaires (catholiques et protestants).

L'occupation

Les premiers jours de l'occupation ne furent pas trop durs quoique remplis d'inquiétude. Bientôt le pain, le beurre, le lait, le fromage, les biscuits, les confitures, le bœuf, etc., disparurent de la table. En 1944 le prix du riz était à \$350.00 le sac. Il fallut se rationner de plus en plus. En 1944, comme les Américains approchaient des Philippines, les Japonais crurent bon et prudent d'interner tous les missionnaires ennemis en liberté, qui furent alors envoyés au camp de Los Banos, situé à 40 milles de Manille. Durant les premiers mois, la vie ne fut pas trop dure, mais à partir du mois d'octobre, la ration alimentaire devint maigre. De novembre 1944, jusqu'au 23 février 1945, jour de la libération, la ration consistait en 180 grammes de riz, soit un tiers de livre par jour, sans sucre, ni sel. Chiens et chats furent tous mangés, et les rats étaient en train de disparaître aussi. Les internés mangeaient de la pulpe, des limaces et toutes sortes d'herbages.

Tous les jours, il en mourait de faiblesse et de faim. Les Japonais avaient reçu l'ordre de Tokyo de fusiller tous les internés le 23 février après l'appel de 7 heures a.m. Les Américains, ayant eu vent de l'affaire, vinrent les libérer quelques minutes avant le temps fixé. Cent cinquante parachutistes américains descendirent près du camp pendant que 16 gros tanks amphibies arrivaient par la mer, situés à 5 milles, et que quelques centaines de guérilleros philippins qui s'étaient infiltrés dans les lignes japonaises à la faveur de la nuit, attaquaient simultanément le camp. En une demi-heure, les 243 sentinelles japonaises furent tuées. Tous les internés (2,146) embarquèrent dans des tanks amphibies et quittèrent Los Banos au nez des Japonais qui ne purent empêcher leur évasion. Ils furent alors conduits à Montiglapa dans une prison transformée en hôpital, d'où ils furent ensuite rapatriés en mai dernier. Le Père Bleau avait alors perdu 90 livres. Il se propose de retourner à ses chères missions du Bengale, au printemps.

Le conférencier fut présenté par M. Edouard Labrie, président de la Section Mont-Royal, et M. Fernand de Haerne, président général de l'Association, le remercia au nom de l'assistance.

Cette conférence, qui avait lieu dans la salle Saint-Stanislas, était précédée de l'initiation d'un groupe de nouveaux membres.

Au St-Laurent-Kiwanis

La réunion hebdomadaire du Club Saint-Laurent-Kiwanis de Montréal, Inc., aura lieu demain soir, à 6 h. 30, en la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton. Il n'y aura pas de déjeuner aujourd'hui.

Le conférencier invité pour demain sera M. Hartland Paterson, président du Montreal Stock Exchange.

Cérémonie de vœture et de profession

Les Trois-Rivières, 6 (D.N.C.) — Mgr Hormidas Trudel, vicaire capitulaire, curé de la cathédrale, a présidé une cérémonie de vœture et de profession chez les Religieuses Dominicaines. Il était assisté de M. l'abbé Charles-Edouard Bourgeois, aumônier de cette institution, et de M. l'abbé Philippe Corriveau, aumônier tempore du Patronage Saint-Charles.

Le R. P. Grégoire Massé, O.P., prieur au monastère de Québec, a prononcé le sermon de circonstance.

On remarquait au chœur M. l'abbé J.-C. Tétrault, de Saint-Hyacinthe, les RR. FF. Andronique, Gilbert-Eugène et Grégoire-Jean, des Frères de l'Instruction Chrétienne.

Ont pris l'habit: Mlle Georgette Beaudry, d'Acton Vale, (Sr Marie de la Visitation); Rita Dubois, de Saint-Simon (Sr Ste-Thérèse d'Aviv); ont prononcé leurs vœux temporaires: Mlle Lucille Janger, de North Bay, Ont., (Sr Pierre de Rome); Aurélie Lemerle, de la Pte-du-Lac (Soeur Joseph du Bon-Pasteur); Lucienne St-Arnaud, de St-Narcisse (Sr Marie du Sauveur); ont prononcé leurs vœux perpétuels: Mlle Thérèse Julien, des Trois-Rivières (Sr Thérèse de la Croix); Emma Bolduc, de Lewiston, Maine (Soeur Marie du Sacre); Lucille Lafontaine, de la Pte-du-Lac Sr Gilbert-Marie).

Feu M. Edgar Jean

Les funérailles de M. Edgar Jean ont eu lieu en l'église Sainte-Cécile. La levée du corps a été faite par M. le chanoine Lemire. Le service fut chanté par M. l'abbé Houde, assisté de diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par ses neveux: MM. Jean-Eudes Villeneuve, de Chicoutimi, et Paul Morin, Ottawa; ses sœurs: Mmes Emeline et Bernadette Jean; sa belle-sœur, Mme Ludger Jean; son cousin et sa cousine, M. et Mme P. Piché, etc.

M. Jean laisse sa femme; ses frères, Joseph, d'Alaska, Ludger, de Sorel, Louis, de Tadoussac; plusieurs autres parents.

A la prison

Victor Germain, 20 ans, de Saint-Tite, a été condamné à trois mois de prison par le juge Edouard Langlois, de la Cour des Sessions de la Paix, pour divers vols qu'il a admis avoir commis en 1944.

Germain avait été arrêté la semaine dernière par le chef de police de Val d'Or. A sa comparution il s'était avoué coupable. On le recherchait depuis juillet 1944 pour vols de pneus, d'accumulateurs, de leviers, etc.

Religieux décédé

Le R. Frère Emilien, de la Congrégation des Frères des Ecoles Chrétiennes, est décédé à l'Académie de la Salle à l'âge de 68 ans. Le Frère Emilien, né Chabot (Cyprien), naquit le 8 sept. 1878, à Saint-Lazare, comté de Bellechasse, du mariage de Joseph Chabot et de Vitaline Goulet. Il entra au noviciat des Frères des Ecoles Chrétiennes à Maisonneuve, le 3 mai 1895, et prit l'habit religieux le mois suivant. Il débuta dans l'enseignement à l'école Saint-Roch de Québec, puis il enseigna à Montréal, à Loretteville et Limoulin. Il vint aux Trois-Rivières pour la première fois en 1909. Presque tout le reste de sa vie s'écoula aux Trois-Rivières. Il avait célébré son jubilé de profession religieuse le 14 mai 1936. Après un service funéraire à la cathédrale, sa dépouille sera transportée à Sainte-Foy, maison-mère, pour inhumation.

Commandant démissionnaire

Le major Robert Trudel a remis aux autorités du district militaire No 4, à Montréal, sa démission comme commandant du Régiment des Trois-Rivières. On ne connaît pas encore le nom de son successeur.

Mme Vve Johnny Charland, 81 ans, est décédée au Cap-de-la-Madeleine. Elle laisse une fille, Mme Gabriel Gaudet; deux fils, MM. Joseph et Onil Charland; une sœur, Mme Vve Sévère Lacerte.

Prévenu acquitté

M. le juge F.-X. Lacoursière, de la Cour du Magistrat, a acquitté Gabriel Désilets, de Montréal, de l'accusation de vol portée contre lui. Le 13 juillet dernier, Désilets avait été condamné par le juge Edouard Langlois, de la Cour des Sessions, à subir son procès aux assises criminelles. On l'accusait de divers vols à Almatville dans la nuit du 3 au 4 juillet 1944. Le tribunal a accepté la preuve d'alibi fournie par la défense.

Nommé aumônier

Mgr Hormidas Trudel, vicaire capitulaire et curé de la cathédrale, a nommé M. l'abbé Louis-Philippe Corriveau au poste d'aumônier tempore du patronage Saint-Charles. M. l'abbé Charles-Edouard Robert, aumônier, a dû résigner ses fonctions pour raisons de santé.

Réel président

M. J.-H. Frégeau, gérant local de la Shawinigan Water & Power Co., a été réélu président de la section des Trois-Rivières de la Croix-Rouge. Mmes F.-X. Lacoursière et William J. Whitehead ont été élues vice-présidentes conjoints. M. J. G. Lydon, de Shawinigan, sera trésorier et M. le notaire Donat Chagnon, des Trois-Rivières, secrétaire.

Les comités suivants ont été formés:

Comité d'organisation: M. George F. Briggs, gérant de la Three-Rivers Grain Elevator.

Comité du travail et du service social des vétérans: Mme S. B. Baptist, présidente.

Comité de prévoyance et de secours aux sinistrés: Mmes J.-H. Frégeau et Donat Bisson, présidentes conjoints.

Comité des sociétaires: M. Armand Champoux, président.

TARIF

des annonces classifiées

du "DEVOIR"

Téléphone: 2-6131

1 cent le mot. 25c minimum comptant.

Annonce facturée 1/16 le mot. 40c minimum.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICE ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, \$1.00 par insertion.

ACHAT DE CREANCES

Apportez-nous vos créances, billets en souffrance. Payons plus haut prix. P. André Arès, 37 ouest, rue St-Jacques, Plateau 2107.

CONVERSATION ANGLAISE

Conversation anglaise. Cercle d'étude et cours particuliers. Méthode pratique et rapide. Institutrice possédant diplôme pédagogique bilingue d'Ontario, M.A. 1895.

EMPLOI DEMANDE

Sacristain, chanteur, demande emploi. une semaine à l'essai. Ecrire à Case 26, "Le Devoir". 8-1-46

En librairie présentement

Péques: Commentaire Français de la Somme Théologique, les 10 premiers tomes; Saint-Cyr: Supplément au Code Civil Annoté, 3 volumes; La Revue de Jurisprudence, plusieurs années; Encyclopédie de la Jeunesse, 13 volumes; Pays et Nations, 7 volumes; Discours Parlementaires de Thiers, 16 volumes; Correspondance de Veuillot, 7 volumes; Discours de Montalembert, 3 volumes. Librairie P.-A. Ménard, 1564, rue Saint-Denis.

MAISON à VENDRE

Aubonne — propriété 7400 Châteaubriand, deux 5 pièces en excellente condition. Revenu \$600.00. Comptant \$6000.00. Tél. FR. 0527. 8-2-46

LIVRES à VENDRE

Des milliers de livres et de revues de tout genre à votre choix. Romans, histoire, théâtre, biographie, psychologie, pédagogie, religion, sciences naturelles, voyages, etc. Tous les jours de 2 à 5, vendredi et samedi soir de 7 à 10, 5926, 3ème Avenue, angle boulevard Rosemont.

L'oeuvre des Chevaliers de Colomb

Le 27 janvier dernier, à l'issue de la bénédiction solennelle de l'annexe du conseil Québec 446, Son Eminence le cardinal Villeneuve a rendu hommage à l'œuvre sociale et universelle poursuivie par l'Ordre des Chevaliers de Colomb. Son Eminence a particulièrement souligné l'œuvre des Chevaliers sur les champs de bataille, lors de la dernière guerre, œuvre qu'il a constatée de visu, en visitant nos combattants canadiens sur le continent et en Angleterre. Le cardinal Villeneuve a ajouté qu'un hommage unanime, tant des catholiques que des non-catholiques, a été rendu aux Chevaliers de Colomb pour cette œuvre sociale et universelle. "C'est un fait public que l'on ne peut effacer", dit Son Eminence.

Le Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb a profité de ces fêtes pour tenir à Québec une réunion que présidait M. Ludger Paguy. En plus des questions d'administration interne, on a discuté de l'organisation du prochain congrès provincial qui aura lieu en mai prochain.

Une résolution de sympathie a été adoptée à l'adresse de S. Ex. Mgr Joseph Charbonneau, à l'occasion du décès de son père. Des félicitations et des vœux de fraternité épiscopale ont été adressés à Mgr Maurice Roy, évêque-élu des Trois-Rivières.

Les Franciscains de Liège

Nous avons publié en septembre dernier une lettre des Franciscains de Liège au R. P. Paul-Eugène Trudel, des Trois-Rivières. D'un peu partout sont venues des aumônes, au sujet desquelles nous recevons la lettre suivante du R. P. Tahon.

Chers bienfaiteurs de l'église et du couvent sinistrés de Liège.

Nous avons reçu avec la plus grande joie votre obole, et nous vous exprimons notre plus profonde gratitude.

Malgré les innombrables demandes qui vous ont été adressées ces derniers temps, vous avez encore trouvé un petit quelque chose pour les pauvres Franciscains de Liège.

Actuellement, nous sommes encore dans nos caves et ce qui est plus pénible encore, notre église est inutilisable. Nos besoins sont énormes et très onéreux.

Inutile de vous dire que votre geste charitable nous a touchés et provoquera de notre part une prière reconnaissante à saint François d'Assise et à saint Pascal Baylon, le patron de notre église, pour toutes vos intentions.

Et veuillez croire, chers bienfaiteurs, à nos religieux sentiments en Notre-Seigneur et en saint François.

P. Guibert Tahon, O.F.M.

Les funérailles du Dr Conrad Gendreau

Les funérailles du Dr Conrad Gendreau, ont eu lieu mardi matin, le 5 courant, en l'église Saint-

Louis de France. Il était le mari de Florida Saint-Louis.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé F. Gauthier, qui a célébré le service, assisté de R. P. A. Raymond, S.M.M., et de M. l'abbé Roger Aird comme diacre et sous-diacre.

Lo chorale, sous la direction de M. Charles Goulet, a exécuté la messe de Yon. M. Antonio Létourneau touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil, MM. Paul Tassé, beau-fils, le Dr Gustave Gendreau, son frère, Alphonse Tassé, son beau-fils, Claude Gendreau, Louis Tassé, J.-L. Tassé, J.-R. Gendreau et Alphonse Saint-Louis.

Dans le cortège on remarquait: MM. A. Saint-Louis, L.-P. Bastien, le colonel John-H. Roy, J.-G. Léonard, J.-R. Gervais, Henri Jodoin, Claude Jodoin, A. Bélanger, le Dr J.-L. Audet, J.-R. Gervais, Charles Champagne, Edouard Magnan, A. Rocheleau, C. Brook, L. Kirk, sergent J. Johnson, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Notre-Dame des Neiges.

LETTRES

de Madame de Sévigné

Volume de 275 pages.

Au comptoir \$1.25,

par la poste \$1.35.

SERVICE DE LIBRAIRIE

DU "DEVOIR"

YVETTE PARADIS

DIT: "Pourquoi ne demandez-vous pas un emploi à la Dominion Textile? C'est une bonne place où travailler!"



Avantages dont vous pouvez jouir à la

LA CIE DOMINION TEXTILE Ltée

Position stable

Période d'entraînement rémunéré

Bon salaire

Vacances payées

Cafétéria dans la filature

Garde-malade en service

Temps et demi après 48 heures d'ouvrage

Fonds de pension

Yvette sait ce qu'elle dit! Elle est employée à la filature "Merchants". Elle est enthousiaste et apprécie le mode de paye encourageant qui lui permet de gagner plus d'argent pour du meilleur travail. Elle aime manger au cafétéria. Elle sait que sa position est stable, avec vacances payées... C'est ce qui lui fait dire à ses amies: "C'est une bonne place où travailler!"

Il y a place actuellement pour d'autres jeunes filles comme Yvette dans nos filatures. Vous y recevrez un entraînement tout en étant payée dès le début.

S'ADRESSER À

M. F. TESSIER

LA CIE DOMINION TEXTILE Ltée

3340 est, rue Notre-Dame

M. L. LAFOND

LA CIE DOMINION TEXTILE Ltée

4035, rue St-Ambroise

M. J.-L. LAFOND

LA CIE DOMINION TEXTILE Ltée

5524, rue St-Patrice

Activités minières

Brown-Bousquet Mines Ltd
Le trou de sondage N° 24

Brown-Bousquet Mines Ltd
Le trou de sondage N° 24

Le trou de sondage No 21 dans la région de Cadillac vient d'être commencé à 1400 pieds à l'est de la frontière ouest; pratique, pour la direction sud, il explorera sur toute la largeur de 1500 pieds la bande de porphyre andésitique qui se trouve dans le voisinage de la fracture indiquée par le levé au magnétomètre de M. Theo. Kouloimzine.

Cette bande est cinq fois plus large que sur la propriété de la mine O'Brien. A cause de la formation géologique, le sondage de ce trou devrait donner des résultats comparables à une quinzaine de puits.

M. T. Koulomzine, ingénieur, se joindra à M. Léo Brémond pour

Le trou de sondage No 20, pratiqué à une profondeur de 600 pieds, et terminé le 30 janvier, a indiqué du minerai contenant des traces d'or.

Brown Bousquet

Le conseil d'administration de cette compagnie se compose de M. J. P. Laclôt, C.R., président, M. J. Austin Murphy, C.R., vice-président, de MM. J. A. M. Charbonneau, pharmacien en gros, J. Melton, Brown, C.L.U., Herma Perras, C.P., C. B. Turner, Recteurs, de M. A. Savard, secrétaire, et M. J.-A. Bélanger, gérant.

Bourse de New-York

New-York, 6 (A.P.) — Les aciéries, les métaux usuels et quelques

	Offre	Demande
Abenakis	12	14
Alamo, Larder	230	210
Arctic	20	20
Bright RI	22	24
Callinan	48	50
Conva	13	15
Cons.	40	43
Cons. Chibouac	240	253
Cruvill	41	43
Copper	27	49
Coyes-Cad.	46	48
Daragon	370	390
Eureka	74	77
Goldree	25	27
Greenlee	7	8
Greys-Cad.	16	18
Hienbride	43	45
Kamlic	86	93
Manso	7	9
McKee	30	34
Rowan (nouy.)	39	41
Obaiski	13	15
Pavore Court	24	26
Rich Group		

Radio Corporation, Woolworth,

Hors-liste		Offre	Dem.
Abernakis		12	14
Almal, Lardner		230	210
Bellefleur		8	10
Bright RL		2	24
Callinan		48	50
Chibouche		13	15
Cons. Chibouche		40	43
Cusumy		240	250
Cusumy Copper		47	49
Crabble		17	23
Daragon		46	49
Eureka		370	390
Exton-Cad.		25	25
Goldvue		74	77
Greenlee		25	27
Ham-Cad.		7	9
Hennridge		16	18
Kamlic		43	45
Kamlic (anc.)		86	93
La. Rowan		13	15
La. Rowan (nouy.)		30	34
Obalski		39	41
Pavore Con.		13	15
Rich Group		24	26

Une Steel, Anaconda et Sears Roebuck se sont améliorés cette avant-midi, tandis que nombre de valeurs

Hors-liste		
	Offre	Dema.
Abenakis	12	14
Amal, Larder	230	210
Amal, Larder	230	210
Bright RL	22	24
Callinan	48	50
Callinan	48	50
Cons. Chibouge	40	43
Cuyul	240	250
Cons. Conna	40	43
Craibale	47	49
Cons. Copper	48	49
Daragon	48	49
Daragon	48	49
Elmer	360	360
Pontana (anc.)	11	23
Goldvye	74	77
Greenlee	43	45
Haves-Cad.	7	9
Hitchcock	7	9
Kamlaide	16	18
Kitchell	25	27
Insko	86	93
Insko (ano.)	7	9
Rowan (nou.)	30	34
Obnaiski	39	41
Rich Corp.	13	15
Rich Group	24	26

Thornhill	41	13
Scott Chib.	42	45
Wendell	15	17
	26	28

Vingault		6	8
Vingault		29	21
Walcoro		35	35

Les changes

Ottawa, 6 (C.P.). — La Commission de contrôle du change conserve les taux suivants pour le dollar américain : 100 cent de prime à l'achat et 100 1-2 pour cent d'escompte à la vente.

La livre sterling cote en monnaie canadienne, 4.43 à l'achat et 4.44-5 à la vente.

AVIS

AVIS est donné que la "Ville de Dorion" adressera à la Législature provinciale à la prochaine session pour l'adoption d'une loi pour modifier sa charte aux fins :
 1^o d'annexer à son territoire pour fins municipales un territoire situé dans le Paroisse St-Michel de Vaudreuil et composé de partie des lots 140, 141, 142, 143, 144, 146, 238, 367, 368 et partie des subdivisions 22, 21, 22 du lot originarie 367, et partie de la subdivision 24 du lot originarie 68 et des subdivisions 35 à 38 inclusivement du lot originarie 368, partie des lots 140, 141, 142, 143, 144, 146, 238, 367, 368 et partie du cadastre de la Paroisse St-Michel de Vaudreuil;

2^o de détacher de son territoire partie des subdivisions 133, 134, 135 du lot originarie 458, partie des subdivisions 18 et 19 du lot originarie 1591, les subdivisions 1 et 2 inclusivement et 29 à 33 inclusivement du lot originarie 1591 et la partie non subdivisée du lot 1591 et la subdivision 132 du lot originarie 458, tous ces lots étant du cadastre de la Paroisse St-Michel de Vaudreuil.

Le 20 de ce 5 janvier 1946.

GUERIN, GODIN & PINARD,
 Procureurs de la "Ville de Dorion"

**Les Syndics de la Paroisse
de Notre-Dame Auxiliatrice,**

Verdun, Province de Québec

Avis de rachat partiel aux détenteurs des obligations faisant partie de l'émission de \$135,000.00 à 4%, datées le 1er avril 1941.

AVIS est par les présentes donné que, conformément aux termes de l'acte de fiducie exécuté devant Me Rodolphe E. Macdonald, le 10 mai 1939, en faveur de la Société Nationale de Fiducie, Les SYNDICS DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-AUX-ILLES, Verdun, rachèteront le 1er anticipation et avant échéance, le 1er avril 1946, à cent pour cent (100%) de leur valeur nominale avec intérêt couru, une partie de \$50,000.00 d'obligations faisant partie de l'émission de \$135,000.00 créée par acte de fiducie ci-dessus, savoir :—

Dénomination de \$1000.00												
9.	12.	17.	18.	19.	23.	27.	28.	32.	33.	37.	39.	

Dénomination de \$500.00												
5.	6.	7.	9.	11.	12.	15.	16.	17.	18.	23.	33.	
30.	34.	35.	39.	40.	41.	45.	46.	51.	53.	59.		
60.	61.	62.	63.	64.	65.	66.	67.	68.	69.	70.	71.	72.
76.	79.	90.	94.	95.	100.	102.	103.	104.	106.	108.	110.	112.
111.	114.	116.	118.	120.	122.	126.	127.	132.				
3.	236.	140.	141.	143.	145.	149.						

Dénomination de \$100.00												
14.	15.	23.	24.	25.	26.	27.	28.	29.	34.	39.		
41.	43.	45.	46.	47.	48.	49.	50.	52.	53.	55.	56.	57.
63.	69.	72.	73.	77.	80.	81.	82.	83.	84.	85.	86.	87.
99.	100.	101.	104.	106.	108.	109.	110.	112.	119.	120.	121.	122.
124.	115.	116.	120.	121.	122.	125.	132.					
133.	134.	135.	136.	137.	138.	139.	140.	141.	142.	143.	144.	145.
160.	171.	172.	173.	175.	179.	178.	179.	180.				
185.	186.	187.	188.	191.	192.	194.	195.					
180.	200.											

Tous les détenteurs des obligations énumérées ci-dessus devront présenter ces titres pour être rachetés à cette date du 1er avril 1946, au total comptoir de la Banque Provinciale du Canada dans la Province de Québec, avec y attachés, tous coupons non échus. Les obligations rachetées qui n'auront pas été présentées avant ce jour perdront à cette date le droit de recevoir leur intérêt.

Donné à Montréal, ce trentième jour de Mars 1946.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
Fiduciaire.
Le directeur général, *actuel*,

1

LA VIE SPORTIVE

Une rencontre de championnat pour ce soir

Les amateurs de la lutte libre auront l'avantage d'assister à un combat de championnat ce soir, au Forum, lorsque Bobby Managoff sera appelé à défendre son titre contre Emil Dusek, dans une rencontre de deux dans trois, à finir. En plus de cet important combat, les favoris de la lutte auront l'occasion de voir Yvon Robert, aux prises avec George Linneham, dans la semi-finale, qui sera limitée à une chute ou trente minutes.

La finale demeure néanmoins le combat le plus important de la soirée, mais Quinn est d'avis que les autres combats sont de grande importance. Le détenteur de la couronne, Bobby Managoff, a terminé son entraînement en vue de cette rencontre. Le lutteur de Chicago a déclaré au promoteur qu'il s'attend à un combat éblouissant, car il considère le brutal Emil comme le gladiateur qui possède le plus de tactiques illégales. Managoff a laissé entendre qu'il ne craint pas de risquer son titre contre le vilain Dusek et si ce dernier veut à tout prix utiliser des coups déloyaux, Bobby a ajouté qu'il saurait le mettre à sa place. Ces deux robustes athlètes devraient fournir un combat rempli d'action, qui ne manquera pas de tenir constamment les spectateurs sur le qui-vive.

En ce qui concerne Robert, ce dernier a mentionné à Quinn qu'il est heureux d'obtenir un combat de championnat et qu'il sera tout son possible pour servir une véritable leçon de lutte au rude Linneham, de Boston. Robert est en parfaite condition physique pour faire face à Linneham, et nul doute que le protégé d'Emile Maupas déclassera l'athlète américain.

Dans un autre combat important, le puissant Félix Miquet, de France, se mesurera avec le bouillant Bob Langevin, tandis que Georges Gagny, s'attaquera à Len Hughes, dans la préliminaire.

Joute d'exhibition contre le Lachine

C'est ce soir, à l'arena de Lachine, que le club de la ville voisine, les Rapides de Paul Haynes, recevront la visite des Redmen de l'université McGill, pilotes par le populaire Dave Campbell. Il s'agira alors d'une joute d'exhibition qui saura intéresser les plus de 2,500 spectateurs qui rempliront encore une fois l'arena de la ville voisine. Les deux clubs se retrouveront ensuite vendredi soir prochain au Forum lors de la seconde joute d'une série de deux exhibitions.

L'on verra deux puissants clubs à l'œuvre à Lachine ce soir. En effet, les Redmen alignent des joueurs de fort calibre dont le fameux gardien de buts Gelineau, les solides défenseurs Broderick et Gosselin, les avants Tom et George Hale, Sinclair, Jimmy O'Connor, Currie, Heaton, Pierson, Spiller, Porteous, Pittsfield et Miller. Comme on le sait, Broderick, Hale et Porteous sont déjà bien connus à Lachine où ils ont joué l'an dernier et on leur fera certes bon accueil ce soir.

Les Rapides, qui ont plus qu'impressionné au début de la saison dans la ligue Provinciale, ont récemment connu toute la mauvaise humeur qu'un gardien de buts Lessor et 5 ou 6 autres joueurs furent tous malades ou blessés et devant manquer plusieurs joutes. Ces hommes sont tous rétablis maintenant et ce soir on les verra tous à l'œuvre. Les Rapides l'ont emporté sur les Randies de Sherbrooke dimanche dernier et ils sont décidés à l'emporter ce soir sur le McGill et continuer ensuite leur série de triomphes contre les équipes de la ligue Provinciale.

Les Lessard, McCurry, Yvan Hamel, Desroches, Ramsay, Perron, Bob et Jacques Morin, Burr et autres ont hâte de faire face aux Redmen et l'on assistera à une excellente joute qui débuttera à 8 h. 30 précises.

Fête sportive à Ste-Claire de Tétreaultville

Dimanche, le 10 février prochain, l'O.T.J. de Ste-Claire tiendra sa première fête sportive annuelle à la patinoire Ste-Claire, angle des rues Lebrun et Boyce.

A cette occasion il y aura joutes de hockey entre différentes équipes de la paroisse ainsi que courses, patinage de fantasia. La fête commencera à 1 heure.

Pour la première année en opération dans le hockey, l'O.T.J. de Ste-Claire, habilement dirigé par son président Rosaire Tessier, est content de ses succès. Dans le Junior, le Ste-Claire est premier de la ligue; son meilleur compteur est Yvan Tessier, qui a 14 buts à son crédit.

Le Juvénile Perrin est aussi en tête de sa ligue, ayant remporté à date 11 victoires en autant de parties et ayant annulé avec le club Immaculée-Conception. Dans le Midget et Bantam ses clubs se sont classés dans le détail.

FORUM

Ce soir, à 8 h. 30

Championnat mondial de

LUTTE

Emile DUSEK vs Bobby MANAGOFF

2 chutes sur 3 à finir

Yvon Robert vs George Linneham

2 autres rencontres 2

entre vedettes

Sièges d'arène et loges, \$2.00

Amphithéâtre, \$1.50

Admission générale, \$1.00

Tous les taxes incluses

RESERVATIONS: Wilbank 6131

Le National et le Verdun vainqueurs

Deux intéressantes joutes ont été disputées hier soir, au Forum, alors que la Ligue Junior du président Therrien offrait un programme double aux fervents du sport national canadien. Dans la première partie à l'affiche, le Verdun a triomphé du Concordia par 6 à 4, tandis qu'en finale, le National a eu raison du Royal par le compte de 7 à 2.

Dans la 1ère partie, les fameux compteurs Jacques Locas, du Concordia, et Roger Jodoin, du Verdun, se sont de nouveau revus, et dans ce domaine en enregistrant deux buts chacun, tandis que le rapide Gagnon a réussi le même exploit pour le Verdun. Fernand Gladu et Hubert Bourgoin furent les autres compteurs du Concordia, tandis que Larry Zeidel et Yvon "Comète" Lefebvre ont compté les autres buts des vainqueurs. Le jeune Paul Paradis a de nouveau affiché une excellente tenue dans les filets du club de la ville voisine.

L'instructeur Mantha, dans une tentative d'égaliser le compte, refusa son gardien de buts Tino Martin, dans la dernière minute de jeu, mais le jeune Lefebvre du Verdun, en profita pour loger le disque dans la cage vide.

La 2e joute fut marquée de deux commencements de bataille, mais chaque fois, les arbitres Storey et Perron sont intervenus pour rétablir les comptes. Les fameux trio Georges Bougie, Jean-Paul Bissailon et André Coriveau fut certes en évidence en comptant six des sept buts du National. Bougie s'est signalé tout particulièrement en comptant trois buts, tandis que Coriveau y en alla de deux buts en plus de fournir quatre assistances. Bissailon déjoua l'ennemi une fois et obtint 3 assistances. Laverne, à son tour, aida l'autre but du National avec l'aide de Gratton et de P. Perreault. Don Whalen et Harold Hay furent les seuls à prendre le sensationnel Gaetan Desforges en défaut.

Composition des équipes:

PREMIERE PARTIE

VERDUN: Paradis; Zeidel, Morisseau; Jodoin; Gagnon et G. Cabana; Sutherland, R. Cabana, Lefebvre, Chippendale, E. Read, F. Read et McKissock.

CONCORDIA: Martin; Pilon, Loisel; H. Bougie; Locas et Durand; Gladu, Laplante, Richard, Taillefer, Auger, Doiron, Bernatkefz.

Arbitres: Storey et Perron.

Première période

1. Verdun, Gagnon (Jodoin) 5.41

2. Concordia, Locas 8.40

3. Concordia, Locas 9.31

4. Verdun, Gagnon 14.50

Punition: Morisseau.

Deuxième période

5. Verdun, Jodoin (Gagnon) 0.45

6. Verdun, Jodoin (Cabana) 10.55

7. Concordia, Gladu Laplante 13.50

Punitions: Bougie, Loisel.

Troisième période

8. Concordia, Bourgoin (Auger) 4.43

9. Verdun, Zeidel 12.27

10. Verdun, Lefebvre 14.02

Punitions: R. Cabana, Loisel.

Deuxième partie:—

NATIONAL: — Buts: Desforges;

défenses: J.-P. Janneau et G. Janneau; centre: Coriveau; avants: Bissailon et Bougie. Subs.: Benoit, Deslauriers, F. Perreault, Gratton, Laverne, Lafontaine.

ROYAL: Iredale; Mott; Toohey; Bélanger; Moore et Manastsky; Krampovitch, Whalen, Kurtz, Trepanier et Denis.

Arbitres: Storey et Perron.

Première période

1. National, Laverne 5.56

2. National, Bissailon 10.10

3. Royal, Whalen (Denis) 14.38

Pun.: Gariépy, Toohey, Janneau et Krampovitch.

Deuxième période

4. National, Bougie 0.45

5. Royal, Hay (Mott) 7.36

Pun.: Manastsky, Coriveau et Krampovitch.

Troisième période

6. National, Bougie 9.10

7. National, Coriveau 9.25

8. National, Coriveau 13.33

9. National, Bougie 14.19

Pun.: Manastsky Perreault et Bougie.

Volants battus par le Cornwall

Cornwall, 6 — Dans une joute d'exhibition qui eut lieu en cette ville hier soir, les Cougars de Cornwall ont eu raison des Volants de Hull, par le compte de 8 à 6.

Cette victoire fut rendue facile pour les représentants de la Ligue Provinciale, grâce à la belle tenue de Landriault, qui enregistra trois points pour les vainqueurs.

Composition des équipes:

HULL: Buts, Leclerc; défenses, Swanson et Goupille; centre, Drouin; avants, Dufault et Thibault. Subs.: Limoges, Webster, Dheere, Tuffin, Latoski, Love, Ballance.

CORNWALL: Buts, Wright; défenses, L'Heureux et Dupuis; centre, Landriault; avants, Wyvrot et Wade. Subs.: Olinski, Pantalone, Denney, Gardner, Planché, Savard, Creighton, Brunning.

Arbitres: Ménard et Fournier.

Première période

1. Cornwall: Landriault 2.53

2. Cornwall: Creighton 8.27

3. Cornwall: Landriault 10.15

4. Hull: Dheere 15.31

Aucune punition.

Deuxième période

6. Hull: Dufault 1.40

7. Hull: Ballance 4.35

8. Cornwall: Landriault 13.46

9. Cornwall: Wyvrot 14.38

10. Hull: Goupille 15.56

Pun.: Thibault (2), Dupuis.

Troisième période

11. Hull: Thibault 1.33

12. Cornwall: Gardner 3.45

13. Hull: Ballance 5.57

14. Cornwall: Savard 19.21

Pun.: Goupille.

Gladu et Roy auraient décidé de jouer au Mexique

Le club de baseball Montréal avait trois joueurs canadiens-français sur son alignement l'an dernier et nos trois compatriotes nous ont sûrement fait honneur, car ils furent en tête de leurs départements respectifs mais cette prochaine saison sera un grand désappointement pour les partisans du Montréal: deux de ces étoiles ne seront plus avec notre club: Roland Gladu et Jean-Pierre Roy ont accepté de jouer au Mexique, de sorte que Stan Bréard sera le seul joueur de langue française et le seul joueur de la métropole à porter nos couleurs, moyennant qu'il accepte les conditions préparées par Branch Rickey, le grand boss des Royals et des Dodgers de Brooklyn.

Les deux Montréalais, à Cuba depuis octobre dernier, jouent actuellement pour le club Cienfuegos qui mène tous les clubs professionnels en lice dans le grand tournoi annuel de baseball, à Cuba. Ce tournoi, incidemment, prendra fin ce mois-ci.

Il y a environ un mois, Gladu reçut un contrat qui comportait une diminution de \$50 par mois en plus moyenne de \$1,333 par mois en plus de son club, ce qui est une belle somme. Gladu a pris cette décision, car il prétend qu'il est trop âgé pour faire le saut dans la ligue majeure et il a préféré un contrat qui équivaut à \$9,000 plutôt que de se rapatrier aux Dodgers de Brooklyn à un salaire inférieur. On ne sait aucune nouvelle sur le compte de Jean-Pierre Roy mais il est aussi certain que le lanceur montréalais s'alignera pour un club du Mexique après avoir eu un contrat très intéressant. Gladu a signé un contrat de trois ans.

Comme la saison du baseball se poursuit durant environ six mois, Roland Gladu recevra environ une moyenne de \$1,333 par mois en plus de son club, ce qui est une belle somme. Gladu a pris cette décision, car il prétend qu'il est trop âgé pour faire le saut dans la ligue majeure et il a préféré un contrat qui équivaut à \$9,000 plutôt que de se rapatrier aux Dodgers de Brooklyn à un salaire inférieur. On ne sait aucune nouvelle sur le compte de Jean-Pierre Roy mais il est aussi certain que le lanceur montréalais s'alignera pour un club du Mexique après avoir eu un contrat très intéressant. Gladu a signé un contrat de trois ans.

Belle tenue de Jean-Paul Renaud

Drummondville, 6. — Les intrépides de Drummondville ont été défaits hier soir, dans la Ligue Provinciale de hockey par les joueurs du St-Hyacinthe, qui étaient opposés aux locaux, ont réussi à infliger un blanchissage à leurs rivaux alors que les Saints s'assurèrent la victoire par le compte de 3 à 0 et cela grâce à la belle tenue de Jean-Paul Renaud, qui garda les filets des vainqueurs.

Renaud a affiché une tenue sensationnelle dans ses buts et constamment tenu ses adversaires en échec. Les Saints prirent une avance de deux points dès la première période alors que Bastien et Lajoie comptèrent dans les six premières minutes, le premier sur une passe de Ménard et l'autre avec l'aide de Connelly, pendant que Tony Demers scella l'issue de la joute en comptant le troisième point cinq minutes avant la fin des hostilités.

Composition des équipes:

ST-HYACINTHE. — Buts: Renaud; défenses: Laroche et Ménard; centre: Savary; avants: Lauzon et Archambault. Subs.: Despellet, T. Demers, Bastien, Lajoie, Vallières, Lalonde, R. Demers, Connelly, Cadorette.

DRUMMONDVILLE. — Buts: Tonnigan; défenses: Bean et Boyer; centre: Young; avants: Maher et Trainor. Subs.: Pepin, Harrison, Boivert, Pélouquin, MacFarlane, Lavigne, Lapiere.

Arbitres: Leroux et Mathieu.

Sommaire:

Première période

1-St-Hyacinthe, Bastien 1.10

2-St-Hyacinthe, Lajoie 6.14

Punitions: Harrison, Lalonde, Maher, T. Demers, Lalonde, Lajoie.

Deuxième période

Aucun point.

Aucun point.

Punitions: R. Demers, Young, Boivert, Vallières, Bastien.

Troisième période

3-St-Hyacinthe, T. Demers 15.00

Punition: R. Demers.

Le Sherbrooke gagne par 6 à 3

Sherbrooke, 6. — Les Randies de Sherbrooke ont triomphé des Tigres de Victoriaville, hier soir, par le compte de 6 à 3; par cette victoire les locaux se sont rapprochés de la première position de la Ligue Provinciale de Hockey et ils n'ont plus qu'un point en arrière des Tigres, qui occupent la première place.

Herbie Carnegie a été la vedette de cette victoire en comptant à lui seul la moitié des points de son club. Les Randies furent toujours en avant mais à la dernière période les Tigres se montrèrent alors dangereux et Herbie Carnegie compta deux points pour assurer la victoire de son club.

Composition des équipes:

VICTORIVILLE: But, Nadeau; défenses, Mercier, Denault; centre, Roberge; avants, Préfontaine, Abran, Subs.: Kalapaka, Petit, Mallette, Marcotte, Deslongchamps, Bouchard, Hébert, Bourdon.

SHERBROOKE: But, Dion; défenses, Heindl, Gagnon; centre, Marshall; avants, Labarre, Redmond, Subs.: McDougall, Leblanc, Lilly, Lemire, H. Carnegie, O. Carnegie, McIntyre, Longpre, Courteau.

Arbitres, Murray et Tahamont.

Une avance de huit points pour Campeau

Ted Campeau, des Braves de Valleyfield, est encore en tête des compteurs de la ligue Québec Senior avec 25 buts et 46 assistances, soit pour un grand total de 71. Campeau devance son coéquipier, Gerry Plamondon par 8 points. Ce dernier a compté 38 buts et il a fourni 35 assistances, soit 46 et il devance Smiley Meronek dans ce domaine par 12, tandis que Plamondon qui a compté le plus de buts, soit 38 devance Morin par dix.

Pete Morin est installé en troisième place avec 28 buts et 22 assistances, tandis que Lude Check et Smiley Meronek viennent en quatrième place sur un pied d'égalité avec chacun 48 points. Stu Smith est descendu en cinquième place avec 47 points, tandis que son coéquipier, Jim McFadden, qui est en sixième place avec 44 points, devance Rosaire Joannette, des Braves de Valleyfield par un point.

Classement des meneurs:

B. A. Pts

Campeau, Valleyfield 71

Plamondon, Valleyfield 63

Morin, Royal 53

Check, Ottawa 48

Meronek, Royal 48

Smith, Ottawa 47

McFadden, Ottawa 44

Joannette, Valleyfield 43

Slownski, Ottawa 42

Heffernan, Royal 41

Carthay, Shawinigan 40

Brown, Ottawa 37

Planché, Shawinigan 37

Smart, Royal 36

Majeau, Valleyfield 35

Irvine, Ottawa 34

Riopelle, Royal 33

Hayes, Shawinigan 33

Imache, Québec 33

Carrière, Québec 32

Gravel, Shawinigan 31

Webster, Hull 31

Dunlap, Hull 30

Curry, Royal 30

Gruha, Québec 30

Ballance, Hull 27

Dewey, Hull 27

Copp, Ottawa 26

Casavant, Royal 26

Porteous, Valleyfield 25

Ginor, Shawinigan 25

Gravelle, Royal 24

Morehouse, Shawinigan 24

Tudin, Hull 24

Toupin, Shawinigan 23

Nelson, Québec 23

Tremblay, Québec 23

Poirier, Ottawa 22

Lauzon, Shawinigan 22

Ingis, Ottawa 21

B. McDonald, Hull 21

Campbell, Royal 20

Raymond, Royal 20

Staban, Royal 19

Orlando, Valleyfield 19

Thibeault, Hull 18

Kerr, Hull 18

Emberg, Québec 16

Dheere, Hull 16

O'Neill, Québec 15

Arcand, Shawinigan 15

Dufault, Hull 15

Théberge, Shawinigan 14

Tondreau, Québec 14

Greene, Ottawa 13

Boyer, Valleyfield 13

Laforte, Royal 12

Turk, Ottawa 12

Vinot, Valleyfield 12

Bergeron, Shawinigan 11

Goupille, Hull 11

Lamirande, Royal 11

Moulin, Hull 10

Mathers, Ottawa 8

Le Valleyfield au Forum demain

Les Royals de Frank Carlin recevront la visite des Braves de Valleyfield, au Forum, demain soir, et les Montréalais espèrent pouvoir l'emporter sur leurs rivaux de la Ligue Senior de Québec dans cette importante joute car de cette rencontre dépendra probablement du sort des équipes de Lucien Leduc en ce qui concerne les éliminatoires et assurera définitivement le championnat au Royal s'il parvient à décrocher les honneurs de la victoire.

En effet

Faits divers

200 personnes rescapées du "Yukon"

Le village de Seward est devenu un véritable hôpital — Une dizaine de navires travaillent ferme pour sauver les autres naufragés agrippés à l'épave — Récit d'une rescapée — Victime de vol — Incendie au Parlement de Québec — Mystérieuse agression

Ketchikan, Alaska, 6 (A.P.) — La Garde Côtière américaine a annoncé hier soir que 200 passagers du paquebot Yukon qui a fait naufrage dimanche dans la baie de Johnstone, étaient rescapés à 9 h. p.m. (heure de l'est) hier soir. Le Yukon qui a quitté Seward, Alaska, à 5 h. p.m. dimanche s'est échoué à quelque quarante milles de là sur les écueils. Lundi sa partie arrière coulait à pic tandis que le pont d'avant demeurait à flot bien agrippé aux récifs. Il y avait 496 personnes à bord. Le vapeur Onondaga, le premier navire qui a pu atteindre les naufragés, lundi, est revenu à Seward avec 48 rescapés, femmes et enfants. Plus tard, le Cedar en prenait 88 à son bord. Huit autres vaisseaux ont pu atteindre la scène du sinistre et aider au sauvetage. Le navire Alaska a été envoyé de Kodiak à Seward devenu un véritable hôpital pour aider les habitants de la ville à prendre soin des survivants.

L'Onondaga est retourné sur la scène avec des médicaments, de la nourriture et des vêtements afin de poursuivre son travail de sauvetage.

Un avion de la marine américaine est prêt à partir avec des chaloupes de sauvetage en caoutchouc pouvant recevoir 6 personnes.

La neige et les vagues déchaînées ont rendu la tâche très difficile aux sauveteurs.

Récit d'une naufragée

Seward, Alaska, 5 (A.P.) — Mme Gerald Roberts, qui a été parmi les premiers rescapés du Yukon qui s'est échoué dimanche dans la baie de Johnstone, a donné sa version sur le naufrage.

"Nous étions partis de Seward à 5 heures de l'après-midi. A minuit j'ai été réveillée par un terrible craquement et une secousse formidable. Un homme a frappé à la porte de ma cabine me disant de me vêtir rapidement et de me rendre sur le pont. Il m'a remis une ceinture de sauvetage et son pardessus. On nous a réunis par petits groupes dans des cabines où l'on tentait de nous égarer en échangeant des plaisanteries. Tout le monde semblait calme. Quelques-uns songeaient même à retourner dans leurs cabines pour y recueillir certains effets personnels, mais on les en a dissuadés.

Personne ne doutait du sauvetage. Peu après nous avons reçu l'ordre de nous rendre à l'avant car l'arrière du navire commençait à se désagréger. On m'a conduite à la proue où je me suis installée sur une tourelle de canon. De grosses vagues balayaient continuellement la tourelle. La crainte m'a alors envahie. L'espoir nous abandonnait rapidement malgré tous les efforts des officiers du navire pour nous reconforter. Ils nous répétaient sans cesse qu'un navire côtier venait à notre secours.

Pour ma part je présentais qu'il en était fait de moi comme des autres d'ailleurs. Cependant, chose remarquable, aucune marque d'hystérie n'était encore apparue.

On a mis enfin une chaloupe de sauvetage à la mer dans l'espoir de pouvoir prendre contact avec le rivage. La tempête était si violente que malgré tous les efforts des rameurs on dut rebrousser chemin et les hommes remonterent à bord.

Miracle! Nous entendons un bruit de moteur juste au moment où nous allions dire adieu à la vie. C'était une embarcation motorisée de l'Onondaga qui s'approchait du navire.

On descendit les femmes et les enfants dans la chaloupe au moyen d'un câble. Une femme est tombée à l'eau mais elle a été sauvée. Les enfants étaient de par la circonstance, s'enrayer de leurs parents. Pour ma part j'ai dû prendre soin d'un petit garçon dont le père et la mère étaient encore à bord de l'épave.

On nous a fait monter à bord du garde-côte qui nous a transportés à Seward, où un bon lit chaud nous attendait. Il était alors deux heures de l'après-midi, lundi.

Victime de vol

M. Léo Fortin, 10,235 rue Clark, à Ahuntsic, a été victime d'un vol, hier soir, vers 7 h. 30, alors qu'il

attendait son tramway à l'intersection des rues Casgrain et Jean-Talon.

Deux jeunes individus d'à peine 20 ans se sont emparés de sa serviette qu'il tenait sous le bras. Elle contenait la somme de \$81.00 en billets de banque et deux chèques d'un montant de \$27.

Les deux voleurs sont disparus dans une ruelle voisine où M. Fortin n'a pu les rejoindre. La Sûreté, alertée, fait enquête.

Incendie au Parlement

Québec, 6 (D.N.C.) — Un commencement d'incendie dans l'un des bureaux du ministère de la Colonisation, au premier étage de l'édifice central de l'Hôtel du Gouvernement, à quelques pas du Conseil législatif, s'est déclaré un peu avant six heures, hier soir.

C'est la troisième fois en moins de deux mois que les pompiers sont appelés au Parlement.

Le feu a pris naissance dans le bureau du registraire du ministère de la Colonisation, chambre 124, tout près des bureaux du lieutenant-gouverneur de la province. Le registraire a quitté cette pièce il y a quelques jours pour y laisser des ouvriers faire quelques travaux de réparation. Les peintres avaient passé la journée d'hier au travail dans le bureau.

Un peu avant six heures, une forte odeur de fumée qui se répandait dans le couloir intriguait un ou deux fonctionnaires, qui eurent fait d'abord d'aller localiser la provenance. Le feu avait pris dans un store et s'était communiqué au pupitre laissé dans un coin de la pièce.

On se servit d'abord d'extincteurs chimiques en attendant l'arrivée des pompiers, qui répondirent à deux alarmes de six casernes de la brigade des incendies. Le leur fallut se servir d'un boyau pour venir à bout de ce commencement d'incendie, qui aurait bien pu se propager aux bureaux voisins si on ne l'avait découvert à temps.

Les dommages ont été causés surtout par l'eau.

Mystérieuse agression

La Sûreté municipale fait enquête aujourd'hui sur une mystérieuse agression dont aurait été victime M. J.-A.-D. Maille, 33 ans, 2071 rue Clark, qui est tenu sous observation à l'hôpital St-Luc.

C'est vers 11 h., hier soir, que M. Maille a alerté la police et il déclare avoir été blessé près de chez lui vers 8 heures.

La blessure ne semble pas très grave.

Grève de la faim

Ottawa, 6 (C.P.) — Un porte-parole du ministère de la Justice a confirmé, hier, la rumeur voulant que des détenus du pénitencier de Kingston avaient entrepris une grève de la faim pour protester contre la qualité de la nourriture servie aux prisonniers.

Cependant ce fonctionnaire affirme que la situation n'est pas grave et il va même jusqu'à dire qu'elle est naturelle. "C'est simplement parce que les prisonniers deviennent malades de temps à autre il se servent de la nourriture comme prétexte", a-t-il dit.

Côté coupable d'homicide involontaire

Québec, 6 (C.P.) — Achille Côté, vétérinaire trois fois décoré, a été trouvé coupable d'homicide involontaire, hier, à Québec, et il attend sa sentence alors que son avocat a reçu instruction de faire enquête dans son dossier militaire.

Côté avait été accusé du meurtre de M. Philibert Racine, de Saint-Maur, Qué., mais le jury a réduit l'accusation à un homicide involontaire.

Tuë accidentellement

M. René Boyer, 38 ans, de Saint-Joseph de Sorel, a été tué hier lorsqu'il a été écrasé sur un camion rempli de bois sur la grande route, près de Saint-Joseph de Sorel. Mme Adolphe Ritchot, qui était dans la voiture de M. Boyer, souffre de fracture du crâne.

Un loup pour un chien

Hull, 6 (C.P.) — M. Louis Desève, fermier de Hull-Ouest, voulant aller un chien blessé, a eu la surprise de sa vie en s'apercevant qu'il était en présence d'un loup. L'animal furieux qui cherchait à s'enfuir avait un pied en prison dans un piège à renard.

Envolée de secours

Winnipeg, 6 (C.P.) — Un avion "Norseman" du C.A.R.C. a atterri hier après une envolée de secours de 3,000 milles entre le cap Dorset et Winnipeg.

Les passagers à bord de l'appareil étaient Pete Pitseulak, premier chef du village eskimau du Cap-Dorset, qui souffre d'une grave maladie de reins, et pour qui le voyage fut effectué, ainsi que le Père Bazin, missionnaire qui faisait sa première visite "à l'extérieur" depuis 17 ans.

Le missionnaire se dirige vers Montréal, d'où il espère pouvoir s'embarquer pour son pays natal, la France.

Guerre aux rats

Toronto, 6 (C.P.) — Le bureau d'hygiène de la ville de Toronto a décidé de nommer un comité de 7 membres afin de faire enquête sur le fléau des rats qui sévit dans la Ville-Reine. Le maire Robert Saunders a déclaré que cette semaine marquerait les débuts d'une campagne de destruction de tous les rats et qu'il faudrait poursuivre cette tâche jusqu'au bout. Un prix de \$300 sera accordé à la personne ou aux personnes qui enverront le plus grand nombre de queues de rats au bureau municipal.

Harris détenu "pro forma"

La détention "pro forma" du jeune Edsel Harris, 19 ans, accusé du meurtre de M. Alderice Brodeur, a été ordonnée hier, par le juge Armand Cloutier. Harris avait obstinément refusé, vendredi dernier, de témoigner contre Liane Labelle, petite-fille de la victime, accusée de conspiration avec le témoin récalcitrant pour commettre un vol avec violence sur la personne de M. Brodeur. Harris a refusé à trois reprises de prêter serment et la poursuite a alors demandé à la Cour de prononcer une déclaration de mépris de cour et d'hostilité. Rendu à sa décision hier, le juge Cloutier a déclaré qu'il s'agissait d'un mépris de cour et non pas d'hostilité. Il a alors ordonné l'incarcération "pro forma" jusqu'au 12 février, alors que l'on reprendra l'enquête.

Recomptage judiciaire

Le juge en chef, W. L. Bond, de la Cour supérieure, a décidé, hier, après-midi, une requête présentée au nom de M. Godfrey Delarue, industriel de Lachute, Co. Archange, à l'effet de procéder au recomptage judiciaire des votes enregistrés dans l'une des divisions, lors de la dernière élection municipale à Lachute. Cette élection avait été tenue le 1er février. Dans le quartier ouest, M. Alphonse Labonté, candidat, obtint 208 voix, son adversaire, M. Wilfrid Morissette, 209 voix; 18 bulletins ont été rejetés lors de la compilation. Le recomptage aura lieu le 9 février, à St-Jérôme.

Cité à l'examen volontaire

René Robert, sans domicile connu, a subi son enquête préliminaire hier, devant le juge en chef Gustave Perrault, sous l'accusation de vol et de recel d'un camion. Il a été cité à l'examen volontaire fixé au 8 février. Le camion volé contenait pour \$18,000 de fournitures, mais du consentement des deux parties, l'enquête dans cette deuxième cause a été ajournée.

Un mois de prison

Jean-Paul Laplante, qui lors de son arrestation par les agents de la Gendarmerie royale dans une affaire de possession de faux coupons de rationnement demeurait à Windsor, Ont., s'est avoué coupable hier devant le juge Armand Cloutier et a été condamné à un mois de détention pour cette offense, punissable de l'emprisonnement et de l'amende.

La mauvaise littérature

Albert Boissjolt et Roland Lanthier ont été cités hier à leur examen volontaire, devant le juge en chef Gustave Perrault, sous l'accusation d'avoir imprimé, distribué et vendu de la littérature obscène, de nature à corrompre la jeunesse.

Enquête judiciaire

L'enquête judiciaire a été fixée au 12 février hier par le juge Maurice Tétréau dans le cas de Wilfrid Rodrigue accusé d'avoir battu Jack Rubenovich avant de lui voler sa montre et des menus articles évalués à \$250.

Quatre suspects, Ernest Chouinard, 45 ans, 1322 ouest, Dorchester; Denis Lehoux, 19 ans, sans domicile connu; Donat Dulos, 34 ans, 3575, Girouard, et Héloïde Michaud, 45 ans, 1457, Mansfield, ont comparu devant le même juge, hier, tous accusés de grossière indécence avec des individus du même sexe. Seul le dernier nommé, Michaud, a enregistré des aveux, avec prononcé de la sentence aujourd'hui à 12 heures. Les trois autres ont protesté de leur innocence avec enquêtes judiciaires. Le procureur a deux cautionnements de \$350, chacun ont été fixés par le tribunal pour la remise en liberté provisoire de ces derniers.

L'Hôtel Mont-Royal améliore sa position

Le rapport financier de l'Hôtel Mont-Royal pour l'année finissant le 30 novembre 1945 montre que la position financière de la compagnie s'est améliorée en plus d'avoir réduit sa dette de \$274,000. Les profits d'opération accusent une légère baisse et les revenus nets s'établissent à \$189,327, soit \$134 par action, comparativement à \$195,723 ou \$138 par action le précédent exercice.

M. Vernon G. Cardy, président, a déclaré aux actionnaires que la compagnie s'était libérée de toute obligation se rapportant à sa dette. Il a été payé \$220,000 pour fonds d'amortissement sur les obligations de première hypothèque. L'actif global s'établit à \$5,849,103 et les disponibilités s'élèvent à \$10,891 et les exibilités à \$718,669, ce qui donne alors un fonds de roulement de \$192,222. La direction a affecté pour \$58,596 de dépenses de capital, la plus grande partie consistant en réparations et modernisation.

Légère hausse

Washington, 6 (A.P.) — Une augmentation d'un peu plus d'un demi-cent le livre dans les prix de détail du sucre sera en vigueur le 10 février dans tous les Etats-Unis, annoncent-ils.

Rapide transmission — Une photographie peut être transmise par la radio environ en deux minutes.

Rapport de Simpsons Ltd

Le rapport financier de Simpsons Limited et ses filiales pour l'exercice terminé le 2 janvier fait voir une augmentation substantielle dans les profits, avec un total de \$8,391,892, soit une augmentation de \$1,350,000 sur 1944. Toutefois les réserves pour taxes sont de \$1,227,000 plus élevées et se totalisent à \$5,332,000. Les revenus nets se sont chiffrés à \$1,125,857, soit \$1.24 par action comparativement à \$1,422,478 ou \$1.24 par action antérieurement.

Dans ses commentaires aux actionnaires, M. C. L. Burton, C.B.E., président, a déclaré que les changements apportés à la capitalisation sont rapportés dans le présent bilan. Les disponibilités se chiffrent à \$17,732,808 et les exibilités, à \$10,999,322. L'encaisse s'établit à \$1,198,533 vis-à-vis de \$1,148,711 précédemment et les valeurs en portefeuille accusent une augmentation de \$1,283,625 à \$2,649,000. Le fonds de roulement accuse une diminution de \$1,340,780, qui est largement compensée par une dépense de capital de \$652,770 pour l'acquisition de nouvelles propriétés à Toronto et à Montréal et par le paiement de \$1,083,806 en dividendes pour arriérés. Après paiement des dividendes, le compte surplus s'établit à \$2,742,524 au regard de \$1,729,709 antérieurement.

Ligues du Sacré-Coeur

C'est ce soir que se tient l'assemblée générale d'hiver des ligues du Sacré-Coeur, à la salle de l'Immaculée-Conception, 1963 est, rue Ra-

La vie sportive

(suite de la page neuf)

Paul Lortie dans la finale contre Knox

Le promoteur Ray Lamontagne a annoncé hier soir, qu'il avait complété son programme de lutte pour demain soir, à la salle du marché St-Jacques. Les rencontres bâclées par Lamontagne sont très bien équilibrées et une autre foule nombreuse devrait être témoin de ces rencontres.

Plusieurs athlètes du matelas sont en lice pour cette importante séance, spécialement le match principal de la soirée mettant aux prises Paul Lortie et Buddy Knox, un bel athlète de Columbus, Ohio. Ce combat suscite beaucoup d'intérêt dans le monde de la lutte, car le vainqueur sera opposé ensuite au champion mondial poids lourd junior, le fameux George Cagney, dans un match pour la couronne. La rencontre finale de demain soir, sera certes très enlevante, si l'on considère qu'elle met aux prises deux champions du monde. En effet, Paul Lortie et Knox sont deux véritables spécialistes des tactiques illégales et les spectateurs qui verront ces deux lutteurs à l'oeuvre seront assurés d'assister à un combat rempli d'action.

Dans la semi-finale, le scientifique lutteur hongrois, Stanley Karpolyi, disputera la victoire au non moins brillant Larry Raymond, tandis que Paul Duveen et Mike Demetere feront les frais du match spécial. Duveen est un nouveau venu dans la métropole canadienne et son apparition sur nos arènes locales devrait attirer l'attention du public montréalais.

Le rapide Young McCoy et le brutal Willie Bourque feront les frais de la préliminaire.

Fête sportive de la ligue Dépression le 4 mars

La ligue de hockey Dépression tenait hier soir, à l'hôtel Windsor, son assemblée générale spéciale en vue d'organiser son 13e gala sportif annuel.

Après lecture des minutes par le secrétaire Rosaire Armand, et du rapport financier par Roger DeSerres, Léo Bernier, le président de la ligue, remercia les membres d'être venus en aussi grand nombre et vit en cela un succès assuré pour le gala du 4 mars, mais souligna que tous devaient unir leurs efforts pour battre le record de l'an dernier alors qu'une somme de \$1250 avait été remise à la St-Vincent de Paul. Il fit remarquer que c'est grâce à l'esprit de charité et de strict amateurisme des membres que son organisation a vécu depuis déjà 14 ans: il souligna un fait toujours unique que tous les joueurs et même le président de la ligue devaient payer leur entrée lors de ce festival.

M. Jean Guimond, bien connu comme organisateur du gala, il y a trois ans, et du pot-pourri de charité, a été élu président de l'organisation de cette fête de charité qui aura lieu le lundi 4 mars prochain, à l'arena St-Laurent; ce dernier a

Décoré



Le major GUY VANDELAC, de Montréal, qui vient d'être décoré de la croix militaire pour bravoure lors de l'attaque de Dieppe, en août 1942. Le major VanDelac fait partie de l'état-major du camp de Valcartier.

chel, sous la présidence de Mgr Conrad Chaumont, évêque auxiliaire du diocèse.

M. René Bergeron parlera du "Communisme, obstacle à la paix mondiale", et M. Jean Penverne apportera quelques révélations sur les menées du vice commercialisé.

L'assemblée commencera à 8 h. précises.

La saison régulière dans la Ligue Interscholaire tire à sa fin. La plupart des équipes n'ont plus que deux ou trois parties à jouer. La lutte continue de se faire serrée entre les premiers compteurs du circuit. Racette, du Notre-Dame, même encore, suivi de près par Filion du Laval et Leboeuf du Ste-Marie.

Bonneau et Lahaie sont en vedette

Les gardiens de buts Bonneau, du Mont-St-Louis, et Lahaie, du Laval, ont la meilleure moyenne jusqu'à date, soit 3.00, du Ste-Marie, est troisième avec 3.5.

	B.	A.	Pts
Racette, N.D.	14	9	23
Pillion, Laval	10	10	20
Leboeuf, C.S.M.	7	12	19
Quellotte, Laval	9	9	18
Raymond, Laval	9	8	17
Léonard, N.D.	8	9	17
Laroque, N.D.	12	5	17
Guerin, C.S.M.	8	7	15
Renaud, Laval	6	9	15
Bockstael, C.S.M.	6	8	14
Day, C.S.M.	11	2	13
Hotte, Laval	7	6	13
Ranger, M.S.L.	7	5	11
Malboeuf, N.D.	2	8	10
Bourret, Grasset	7	2	9
Saindon, St-Laurent	5	4	9
Proulx, C.S.M.	6	3	9

Les Canadiens à Saint-Laurent

Les Canadiens ne pourront pratiquer aujourd'hui, au Forum, à cause de la séance de lutte, mais ils joueront ce soir à l'arena du collège de Saint-Laurent, dans une partie entre les Rouges et les Blancs. On aura, alors l'occasion de voir Paul Bibeault dans les filets des Rouges, opposé à Bill Duran dans les filets des Blancs.

L'équipe des Rouges comprendra Léo Lamoureux et Emile Bouchard à la défense. Lach, Richard et Blake constitueront une ligne d'avant et un deuxième trio sera formé de Hiller, Roipelle et Currie, ces deux derniers du Royal. Ce club sera dirigé par le confrère Charles Mayer. Dick Irvin aura la charge des Blancs avec Duran dans les buts, Reardon et Harmon à la défense, et Reay, Chamberlain et Peters à l'avant, ainsi qu'O'Connor, White et Filion ou Benoit.

La partie est sous les auspices des anciens du collège de Saint-Laurent et le public est cordialement invité.

Le hockey professionnel et amateur

LE CLASSEMENT
Ligue Nationale
J. G. P. N. P. C. P.
Boston .. 35 18 11 6 119 105 42
Chicago .. 34 19 12 3 148 111 41
Candien .. 34 18 13 3 110 91 39
Lérot .. 32 14 13 5 90 94 33
Toronto .. 35 12 19 4 107 132 28
Rangers .. 34 8 21 5 92 128 21

Ligue Américaine
(Division Est)
J. G. P. N. P. C. P.
Buffalo .. 46 26 14 6 203 158 58

PLATEAU 5151
OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

Occasions pour la jeunesse

ENSEMBLES DE JEU

pour garçons de 7 à 15 ans.

Prix ord. 12.50.

PRIX DE SOLDE, 1/2 PRIX

6.25

un coupe-vent avec une culotte équitation (Breeches)

Les deux pièces sont en velours à côtes ton brun. Coupe-vent Cosaque doublé de finette à carreaux. Devant droit à fermeture éclair, taille extensible. Deux poches de biais bordées de cuir. La culotte est avec un empiècement de même étoffe aux genoux. Coupe et confection soignées.

Ensembles de jeu à 1/2 prix

pour bambins de 1, 2, 3 ans

Prix ord. 7.35

PRIX DE SOLDE — 1/2 PRIX.

3.69

Costume de jeu d'une seule pièce en drap couverture tout laine, marine, brun, bleu royal. Doublure chaude, fermeture éclair, taille avec ceinture. Poignets et chevilles en tricot extensible. Un casque aviateur pour convenir.

VÊTEMENTS DE JEU à 1/2 prix

pour bambins de 1, 2, 3 ans.

Prix ord. 4.98.

A SOLDER — 1/2 PRIX

2.49

Costume d'une seule pièce en frise de laine marine. Doublure de finette, devant à fermeture éclair, une ceinture, des poignets et des chevilles en tricot extensible. Confortables jusque tard au printemps.

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et secr. gén.

St-Hyacinthe, 3, Drummondville 6.	Hershey .. 43 20 18 6 139 151 40
Ligue Junior	Prov. 44 15 25 4 157 190 34
Verdun 6, Concordia 4.	N. Haven. 45 9 27 9 147 190 27
National 7, Royal 2.	(Division Ouest)
Exhibitions	India. 47 25 15 7 217 171 57
Cornwall 8, Hull 6.	Pittsburg. 44 22 15 7 182 150 51
St. Patrick's 6, Laval 6.	Clev. 43 19 17 7 172 171 45
CE SOIR	St-Louis .. 45 18 21 6 142 179 42
Ligue Nationale	Ligue Senior
Toronto à Boston.	J. G. P. N. P. C. P.
Rangers à Chicago.	Royal 32 25 5 2 167 103 32
Ligue Américaine	Ottawa 33 19 12 2 162 128 40
Indianapolis à Buffalo.	Lachine .. 33 16 15 2 141 162 34
St-Louis à Cleveland.	St-Hyac. 28 14 13 1 128 122 29
New-Haven à Pittsburgh.	Drum. 27 12 14 1 98 129 25
Ligue Provinciale	Cornwall. 31 6 24 1 101 163 13
Drummondville à St-Hyacinthe.	Ligue Junior
Exhibition	J. G. P. N. P. C. P.
McGill à Lachine.	Canadien. 17 10 6 7 72 58 21
LE CLASSEMENT	Verdun .. 17 8 6 3 77 71 19
Ligue Nationale	Concor. .. 15 6 6 3 76 70 15
J. G. P. N. P. C. P.	National. 14 6 7 1 61 68 13
Boston .. 35 18 11 6 119 105 42	Royal .. 14 5 9 0 32 51 10
Chicago .. 34 19 12 3 148 111 41	
Candien .. 34 18 13 3 110 91 39	
Lérot .. 32 14 13 5 90 94 33	
Toronto .. 35 12 19 4 107 132 28	
Rangers .. 34 8 21 5 92 128 21	

Adoptez

Les CAFES, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSY,

(Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

Tentures et bannières de deuil

Messieurs les curés:

Si vous avez besoin de tentures de deuil, envoyez-nous vos mesures et nous vous soumettrons nos prix avec plaisir.

Nous avons aussi draps mortuaires, catolique à extension, civières, chandelliers, etc.

Notre matériel et notre travail sont garantis.

Bertrand, Foucher, Bélanger, inc.

46 rue Notre-Dame ouest, Montréal — Tél.: PLATEAU 3809

ÉTABLIE EN 1910.

Les "atrocités" de guerre qui n'ont pas servi

On charge sur un Liberty Ship 2,800 tonnes de gaz moutarde, au quai Navy Island, à Halifax. La cargaison sera jetée en mer le mois prochain.